

Les stages en Europe

Décembre 2010



Les auteurs :

Graziana BOSCATO, Jean Luc CALDI, Elisabeth CLAUZIER, Nadine MONSANSON

Chargés de mission Euroguidance, pour le ministère de l'éducation nationale – France

Retrouvez les informations mises à jour sur le site : www.euroguidance-france.org

Remerciements :

Nos remerciements les plus chaleureux à l'ensemble des collègues européens du réseau Euroguidance qui nous ont aidés dans la collecte d'informations

www.euroguidance.net



Sommaire

Introduction	Page 6
L'auteur : Euroguidance France Education	Page 8
Les outils européens pour la reconnaissance de la mobilité	Page 9
Les conseils pour chercher un stage	Page 12
Le stage en France	Page 20
Le stage à l'étranger pour les étudiants en situation de handicap	Page 22
Le stage en Allemagne	Page 24
Le stage en Autriche	Page 27
Le stage dans les pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie)	Page 30
Le stage en Belgique	Page 33
Le stage en Bulgarie	Page 37
Le stage à Chypre	Page 39
Le stage au Danemark	Page 41
Le stage en Espagne	Page 44
Le stage en Finlande	Page 49
Le stage en Grèce	Page 51
Le stage en Hongrie	Page 55
Le stage en Irlande	Page 56
Le stage en Italie	Page 58
Le stage en Luxembourg	Page 62
Le stage à Malte	Page 64
Le stage en Norvège	Page 67
Le stage aux Pays Bas	Page 69
Le stage en Pologne	Page 72
Le stage au Portugal	Page 75
Le stage en République tchèque	Page 79
Le stage en Roumanie	Page 81
Le stage au Royaume Uni	Page 84
Le stage en Slovaquie	Page 87
Le stage en Slovénie	Page 88
Le stage en Suède	Page 90
Le stage en Suisse	Page 92
Le stage en dehors de l'UE : les USA, le Canada, l'Australie	Page 94



Introduction

Les stages en entreprises sont devenus le complément indispensable dans les cursus d'études à tous les niveaux. Ils peuvent avoir des objectifs divers et des durées variables. Ils peuvent être à l'initiative d'une personne pendant les vacances ou en complément d'études. Dans le système scolaire ils commencent au collège en classe de troisième par des stages de découverte, puis s'inscrivent dans des formations professionnelles par des séquences prévues en entreprises, du secondaire au supérieur. C'est le premier contact avec l'entreprise, l'occasion d'expérimenter des acquis et d'acquérir des expériences. En France le stage est strictement règlementé et s'inscrit toujours et seulement dans le cadre d'une convention tripartite signée par le jeune/étudiant, l'entreprise et l'établissement de formation. De plus en plus on envisage de faire des stages à l'étranger pour allier séquence pédagogique et approfondissement d'un niveau linguistique. Le stage constitue un premier pas vers l'emploi.

Ce document a été réalisé pour aider les jeunes et informer les professionnels du conseil qui travaillent avec eux et leur donner des pistes et des liens par pays qui pourront leur être utiles dans leurs pratiques ; ces renseignements se trouvent aussi sur le site web du réseau Euroguidance, où ils seront mis à jour.

Définitions

Le stage est une période de plus ou moins longue durée (quelques semaines dans le cas d'un stage d'observation, plusieurs mois dans le cas d'un stage d'application) accomplie par des élèves ou des étudiants dans le cadre de leur cursus scolaire ou universitaire comme prolongement de l'enseignement théorique reçu au lycée, à l'école ou à l'université. En général, le stage en entreprise est un complément de formation pratique en entreprise, consécutif à une formation.

Le stage peut :

- être exigé par l'établissement de formation (passage obligé pour l'obtention du diplôme),
- être entrepris à votre propre initiative.

Dans les deux cas, les conditions de déroulement sont les mêmes mais la protection sociale des stagiaires et les obligations de l'entreprise ne sont pas assurées de la même façon (au regard notamment du montant de l'indemnisation, du risque accident du travail...).



euro|guidance

France

La notion de stage diffère d'un pays à l'autre. Certains pays ne connaissent pas le stage en tant que complément d'une formation. Dans certains pays, comme en Allemagne, où la pratique du stage est courante et ancienne, les entreprises n'exigent guère de documents conventionnels.

Aux Etats-Unis et au Canada le terme « stage » n'existe pas. Les premières expériences professionnelles ne bénéficient pas d'un statut spécifique mais entrent dans le cadre juridique du code du travail. En Grande-Bretagne, les termes *internship*, *work placement* ou *work-experience* correspondent, à peu près, à la notion de stage telle qu'elle est comprise en France, mais la pratique du stage est moins répandue. Le stage existe en Irlande mais avec des caractéristiques particulières ; les entreprises ont l'habitude d'accueillir des jeunes pour une à deux semaines : ces stages sont alors plutôt des stages d'observation.

Lorsque le stage est à l'initiative de l'étudiant ou du jeune diplômé, c'est-à-dire qu'il n'est pas obligatoire et ne fait pas l'objet d'une convention tripartite, seules, la législation du pays d'accueil et les dispositions prévues (convention ou contrat de travail) s'appliquent.

Le réseau Euroguidance

Le réseau des centres de ressources Euroguidance a été mis en place par la Commission européenne dans 32 pays. Il s'inscrit dans le programme européen d'Education et de Formation Tout au Long de la Vie. Ses objectifs :

- la promotion de la mobilité en Europe auprès des professionnels et du grand public,
- le développement de la dimension européenne dans les actions d'orientation.
www.euroguidance.net

En France :

Dans le cadre de l'éducation et de l'orientation tout au long de la vie les Ministères de l'Emploi et de l'Education Nationale possèdent chacun un réseau de centres EUROGUIDANCE. Le réseau du Ministère de l'Education traitant de la formation initiale et le réseau du Ministère du travail de la formation continue. Ces deux réseaux travaillent en partenariat sous la tutelle de l'Agence Europe Education Formation France (www.europe-education-formation.fr). Ils sont jusqu'à ce jour, avec le réseau du Ministère de l'Emploi responsables de la partie France de PLOTEUS, portail sur les opportunités d'études en Europe : <http://ec.europa.eu/ploteus>

Le site du réseau en France : www.euroguidance-france.org

Le réseau du ministère de l'Education nationale est constitué de cinq centres qui sont des Centres d'Information et d'Orientation à Lille, Marseille, Strasbourg, à Lyon et l'ONISEP (Office National d'Information sur les Etudes et les Professions) www.onisep.fr

Leur public prioritaire est les personnes-relais : informateurs et praticiens de l'orientation français et étrangers, professionnels de l'éducation et de la formation. Ils répondent à leurs questions, organisent ou participent à des actions de formation, à des actions d'information au niveau national ou européen.

En parallèle, ont été désignés des CIO-relais Europe dans chaque académie ou dans chaque département pour ce qui concerne la ceinture parisienne, pour être au plus proche de la demande du public et des professionnels de l'éducation et de l'orientation.

Les outils européens pour la reconnaissance de la mobilité

L'Europe soutient la mobilité à travers des financements dans les programmes européens, pour faire des périodes d'études ou pour effectuer des stages dans un pays européen, à travers des réseaux d'information et à travers la création d'outils de références communs à tous les pays.

Il est toujours plus facile de partir en stage à l'étranger à travers des programmes européens et internationaux.

1. L'**EUROPASS** portefeuille qui comprend 5 documents

Europass est un portefeuille de compétences composé de 5 documents que toute personne peut utiliser, ensemble ou séparément, pour mieux présenter et faire comprendre ses diplômes et ses compétences à un tiers (employeur, organisme de formation, établissement d'éducation), dans son pays propre ou à l'étranger.

Concrets et pragmatiques, les 5 documents du Portfolio Europass sont des grilles de lecture communes permettant à chacun de disposer d'outils de dialogue intelligents en situation de mobilité, qu'il s'agisse d'une mobilité de poste, d'entreprise, de secteur d'activité, de région ou de pays.

Europass vise moins à faire (re)connaître les diplômes ou le parcours de formation d'une personne qu'à lui permettre de mieux faire comprendre, notamment face à un employeur potentiel, tout ce qu'elle *sait et sait faire*. Ce principe permet par là-même de faciliter l'insertion et l'évolution professionnelles, ainsi que le rapprochement entre la formation et l'emploi.

Le **CV Europass** (ex-CV européen) permet de présenter son parcours en termes de compétences et de savoirs acquis, en particulier les acquis de l'expérience. Comme tout CV, c'est un document personnel complété par la personne concernée. Il ne fait donc l'objet d'aucune modalité ou autorité de délivrance. Le CV Europass est directement accessible sur Internet : www.europass.cedefop.europa.eu

Le **Passeport de Langues Europass** présente plus particulièrement les compétences linguistiques des personnes, identifiées grâce à une grille d'évaluation simple et pragmatique



euro|guidance

France

(par exemple : « Je peux communiquer de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases et à m'aider à formuler ce que je souhaite dire » ; « Je peux m'exprimer couramment et présenter avec précision de fines nuances de sens » ; etc.). Comme le CV, il est directement accessible sur Internet : www.europass.cedefop.europa.eu

L'**Europass Mobilité** est délivré aux personnes ayant effectué une période de formation en Europe. Il peut s'agir d'études, de stages, d'une formation continue, d'un séminaire professionnel. L'Europass Mobilité décrit les compétences et aptitudes (techniques, professionnelles, interculturelles, etc.) acquises au cours de cette mobilité. Véritable label qualité de la mobilité européenne, chaque Europass Mobilité est délivré par le Centre national Europass selon des modalités précises. Toutes les informations sur www.europass.fr

Le **Supplément au Diplôme Europass** présente concrètement le contenu et le niveau d'un diplôme de l'enseignement supérieur (BTS, Licence, Master, etc.). Ce document Europass met l'accent sur les cours suivis, les savoirs enseignés et les compétences acquises par le titulaire du diplôme. Le Supplément au Diplôme est un document personnel, renseigné, validé et remis au diplômé par son établissement d'enseignement supérieur en annexe de son diplôme (c'est pourquoi le Supplément au Diplôme Europass est parfois connu en France sous l'intitulé « Annexe descriptive au Diplôme »).

Le **Supplément au Certificat Europass** a le même objectif et quasiment le même contenu que le document précédent mais il est destiné aux détenteurs d'une certification professionnelle (CAP, baccalauréat professionnel, BEP, etc.). C'est le seul document Europass qui ne soit pas individuel : le Supplément au Certificat est identique pour tous les titulaires d'une même certification professionnelle. Il est directement accessible sur le site Internet de la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP) : www.cncp.gouv.fr

2. Le CEC

Le **Cadre européen des Certifications** (CEC) est une nomenclature unique structurée en huit niveaux de qualifications permettant de mettre en relation les nomenclatures nationales (niveaux des diplômes). Il a été adopté par le Parlement et le Conseil européen en avril 2008 et devra être progressivement mis en place dans les différents Etats-membres.

http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc44_en.htm

3. Le programme Education Formation Tout au Long de la Vie (EFTLV) et le financement des stages à travers des bourses du programme Leonardo da Vinci (pour la formation



 euro | guidance
France

professionnelle), des bourses du programme Erasmus pour l'enseignement supérieur ; les régions et les collectivités territoriales participent également au financement de cette mobilité.

www.europe-education-formation.fr/

4. Les réseaux européens utiles dans le contexte de recherche de stage

Eures : le réseau européen des services publics de l'emploi.

<http://ec.europa.eu/eures>

Ploteus : le portail européen sur les opportunités d'études et de formation.

<http://ec.europa.eu/ploteus>

Jeunesse en mouvement : le portail des jeunes qui bougent en Europe ou dans le monde.

http://ec.europa.eu/youthonthemove/index_fr.htm

Le réseau Enic Naric des centres d'Information sur la reconnaissance des diplômes :
pour la France

www.ciep.fr/enic-naricfr

Euraxess : le réseau pour la mobilité des chercheurs.

<http://ec.europa.eu/euraxess>

Points Nationaux de Référence pour les qualifications professionnelles : pour accéder à l'information sur les qualifications professionnelles en Europe. Pour la France :

www.cncp.gouv.fr

Conseils pour chercher un stage

Avant de partir, les questions à se poser :

Dans quel pays partir ? Un stage, pourquoi ?
Durée du stage ?
Stage obligatoire ou non obligatoire ?
Stage rémunéré ou non rémunéré ?
Quel niveau linguistique ?
Le coût de la vie dans le pays envisagé ?
Les problèmes d'assurance et de couverture sociale ?
Bourses ou non ?

Les démarches :

Il faut savoir que le demandeur c'est vous. Alors c'est vous qui devez tout prévoir.

Pour trouver un stage à l'étranger il faut y penser longtemps à l'avance car il y a beaucoup de candidats pour peu de postes et les démarches peuvent être lentes. Procéder comme pour une recherche d'emploi : s'informer sur les entreprises, consulter les annuaires d'entreprises, envoyer une candidature, relancer l'entreprise, se préparer à un éventuel entretien.

Vous devez faire un bilan personnel et analyser quel est votre niveau de langue, l'expérience professionnelle que vous voulez acquérir, déterminer précisément quel type de stage vous souhaitez rechercher, quelle sera la plus-value à votre retour en France, etc.

Avant de postuler, il est important que vous sachiez quelles sont les conditions de vie dans le pays où vous voulez partir. Il faut maîtriser la langue du pays dans lequel vous souhaitez travailler.

L'ouverture d'esprit et la capacité d'adaptation sont des qualités particulièrement recherchées par les recruteurs car elles permettront au stagiaire de mieux vivre l'expatriation et de s'intégrer rapidement dans des nouvelles fonctions. Le candidat doit apprendre à balayer les préjugés, être capable d'improviser et avoir un goût pour les contacts, les langues et les cultures étrangères.

Les aspects pratiques :

Hébergement : normalement c'est le stagiaire qui doit trouver son logement. Si vous n'avez rien trouvé depuis votre pays, vous pouvez vous loger en auberge de jeunesse, mais n'oubliez pas que ce



euro|guidance

France

logement ne constitue qu'un dépannage provisoire puisque la durée de séjour est en général limitée à 5 jours.

Fédération Unie des Auberges de Jeunesse : www.fuaj.org/fra/auberges/auberges_monde.php

Hostels : www.hostels.com

Hostelling International : www.ihf.org

Transport : selon le type de contrat, les frais de voyages seront payés par le stagiaire ou par l'entreprise. Il y a des possibilités de transport à prix réduits (www.otu.fr). Vous pouvez vous adresser au Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ : www.cidj.com), au service du Tourisme Universitaire ou au Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS : www.cnous.fr) pour vous renseigner sur des bourses de voyages.

Activités culturelles, tourisme : consulter les offices de tourisme, les centres culturels ou les Alliances Françaises concernés. Le site européen Eryica également, pour avoir la liste de tous les centres d'information jeunesse par pays : www.eryica.org

Protection sociale : vous devez bien examiner les droits aux prestations de la Sécurité Sociale. Vous pouvez vous renseigner auprès de votre organisme d'assurance maladie. N'oubliez pas que chaque pays a sa propre réglementation sur les vaccinations : à voir auprès des consulats, des agences de voyages ou des services médicaux.

Si vous partez dans un pays de l'Union Européenne il faudra vous munir de la carte européenne d'assurance maladie (à retirer auprès de la caisse de Sécurité Sociale et valable un an). Cette carte atteste de vos droits à l'assurance maladie et vous permettra lors d'un séjour temporaire en Europe, de bénéficier de la prise en charge des soins médicalement nécessaires, quel que soit le motif de votre déplacement (week-end, vacances, études, stages, détachement professionnel) et sous réserve de respecter les formalités en vigueur dans le pays de séjour : www.ameli.fr/39/RUB/39/omb_vitale.html

Visa : hors Europe, s'ajoutent les difficultés administratives : le séjour pour stage est soumis à visa, l'entreprise doit obtenir l'autorisation du gouvernement pour accueillir un stagiaire, le gouvernement a établi des quotas... Faire un stage hors Europe n'est pas impossible, mais c'est plus compliqué, plus long et plus coûteux. Dans la plupart des pays il existe des visas spécifiques pour des expériences de travail effectuées par des jeunes. (Par exemple, le visa Voyage/vacances, Work and Travel visa). Demandez aux Ambassades concernées les démarches nécessaires pour obtenir le visa. Plus d'information : www.diplomatie.gouv.fr

Le coût du stage :

Il faut que vous calculiez les incidences financières et que vous fassiez un budget. Les entreprises qui versent une somme équivalente à un salaire sont très rares. Les indemnités de stage sont très variables et peuvent consister en une participation aux frais de transport ou de repas. Quand le stage est



euro|guidance

France

rémunéré, il ne procure pas un revenu suffisant pour subvenir aux besoins. Il est important de bien s'organiser avant le départ.

Les aides possibles :

Vous pouvez demander les conditions des bourses de voyage au CROUS (www.cnous.fr) et les conditions des bourses de mobilité de votre région, auprès du service des relations internationales ou du bureau de stages de votre établissement.

Exemples : bourses Leonardo da Vinci, bourses Erasmus www.2E2F.fr, bourses du programme Face www.fnege.net/accueil/home/cadre.php (cliquer sur pôle international), bourses de la région ou du conseil général. Dans le cadre d'accords bilatéraux ou de parcours intégrés quand un stage est obligatoire dans le cursus, comme ceux de l'Université franco-allemande : www.dfh-ufa.org

Il peut y avoir des aides d'organismes tels que le DAAD www.daad.de ou l'OFAJ www.ofaj.org (pour l'Allemagne), ou l'OFQJ www.ofqj.fr (Office franco québécois pour la jeunesse)...

Le contrat de stage :

Dans le cas d'un stage prévu dans le cursus de l'étudiant, bien souvent, le modèle de convention tripartite établissement-stagiaire-entreprise que possèdent les établissements de formation français suffit ; il convient de s'en assurer auprès de l'employeur et de proposer une version dans la langue du pays d'accueil.

Il peut être parfois nécessaire d'utiliser les dispositifs de contractualisation ou de conventionnement locaux, comme c'est le cas en Italie.

La convention est le document de base, le contrat, qui stipule les droits et les devoirs de chacun. Même s'il n'y a pas de rémunération, elle permet au stagiaire d'avoir un statut, ce qui est utile pour souscrire une assurance ou obtenir une attestation de rapatriement.

Trouver le stage :

La candidature

La recherche d'un stage s'apparente à celle d'un emploi. Il faut tout d'abord cibler les entreprises dont l'activité correspond à votre projet et à votre formation, puis leur envoyer un CV et une lettre de motivation. La méthode la plus courante reste la candidature spontanée. N'oubliez pas que si le pays de destination n'est pas francophone, il faut envoyer la lettre de motivation et le CV dans la langue du pays et sans fautes.

Commencer par consulter les sites internet des entreprises qui renseignent sur l'organisation, les produits et services proposés, leurs offres d'emploi et de stages.

Les règles pour écrire une bonne lettre de motivation et un bon curriculum vitae sont différentes d'un pays à l'autre. Règles d'usage générales en matière de rédaction de CV et de lettre de motivation en Allemagne, Australie, Canada (anglophone), Québec, Etats-Unis, Espagne, France, Italie, Royaume-



euro|guidance

France

Uni : www.mfe.org/guides/ppe/p3.htm (rubrique « la candidature »).

Nous conseillons d'utiliser le format européen du CV (CV EUROPASS voir page 9) www.europe-education-formation.fr/europass.php

Quel que soit le pays convoité et le format de CV, il convient de respecter quelques règles et usages de base pour rédiger le CV :

- Le maître mot : lisibilité,
- Se défier de tous les sigles et les expliciter,
- Diplômes : garder l'appellation française mais donner l'équivalent dans le pays concerné,
- Le cas échéant, décrire rapidement les sociétés où l'étudiant a déjà travaillé (taille, principale activité),
- Mettre en valeur ses compétences,
- Etre clair sur ses capacités linguistiques,
- Bien montrer son intérêt pour le pays en l'illustrant par des activités ou des séjours effectués, par la pratique de la langue...,
- Forme : format A4, encre noire, pas de fioriture et présentation aérée,
- Faire relire le CV par un étudiant étranger originaire du pays.

La lettre de motivation fera la différence entre les différents candidats ; il faudra donc essayer de la rendre percutante. L'envoi de la candidature par voie postale reste une valeur sûre, même si de plus en plus de sites vous permettent de postuler directement via Internet et les réseaux sociaux. Faire une relance téléphonique, dans la mesure du possible, 10 à 15 jours après l'envoi de la candidature.

L'étudiant qui se décourage après 20 demandes, n'a pas assez cherché ; celui qui n'a rien trouvé après 500 demandes a sans doute mal cherché ; 150 à 200 demandes est un chiffre qui paraît raisonnable.

Les pays d'Europe centrale et orientale n'ont pas une tradition ancienne du stage étudiant, sauf dans certaines disciplines où la formation pratique a toujours fait partie intégrante du cursus (médecine, enseignement...). Le stage étudiant se développe cependant, en particulier dans les formations de gestion et commerce, d'ingénieurs.

Un ressortissant d'un pays de l'espace économique européen n'a pas besoin de visa pour entrer dans les pays, mais un permis de séjour devra être demandé lorsque le séjour est supérieur à 3 mois.

Sources d'informations :

EURES, le portail de l'emploi en Europe : <http://europa.eu.int/eures/> rubrique Conditions de vie et de travail.

Mission économique française : www.tresor.economie.gouv.fr/se/ puis recherche par pays.

Maison des Français de l'Etranger : www.mfe.org, consulter les forums.

Le portail européen de la jeunesse : http://europa.eu/youth/working/traineeships/index_eu_fr.html

Les structures de l'enseignement supérieur en Europe :



euro|guidance

France

http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic_reports/099FR.pdf

Organismes internationaux proposant des stages (liste non exhaustive) :

Les institutions européennes : http://ec.europa.eu/stages/index_fr.htm

Conseil de l'Europe : consulter la rubrique « Emploi », www.coe.int

CEDEFOP : www.cedefop.europa.eu/EN/working-with-us/Traineeships.aspx

Pour l'ONU : www.un.org/fr Renseignements détaillés sur les critères d'admission, la procédure de candidature, les conditions de stage et les obligations en matière de visa. Formulaire de candidature à télécharger en français et en anglais. www.un.org/Depts/OHRM/sds/internsh/index.htm

Organisation Internationale du Travail, OIT : www.ilo.org/global/lang-fr/index.htm

UNESCO : www.unesco.org/new/fr/unesco

Comité international de la Croix rouge : www.icrc.org/fr

Banque mondiale :

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTHRJOBS/0,,contentMDK:20515785~m>

Programme de stages de l'UNICEF : d'une durée de six à seize semaines. www.unicef.org/about/employ/index_internship.html

Programme de stages au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme : www.ohchr.org/en/aboutus/pages/internshipprogramme.aspx

Répertoire de liens renvoyant à des annonces de stages et à des programmes dans le cadre d'organisations internationales intergouvernementales et parfois non gouvernementales du monde entier : <http://missions.itu.int/~italy/vacancies/vaclinks.htm>

Réseaux internationaux proposant des offres de stages (liste non exhaustive) :

Eurodyssée programme d'échanges mis en place par certaines régions françaises et européennes pour les jeunes diplômés ou chômeurs pour faire des périodes de stages en entreprise : www.eurodyssee.net

Associations étudiantes :

AIESEC, Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales : www.aiesefrance.org

ELSA, réseau européen des étudiants en droit : www.elsafrance.org

IASTE, Association internationale qui propose des stages à l'étranger pour des étudiants poursuivant des études scientifiques ou techniques : www.iaeste.fr

IAPS, Association internationale des étudiants en physique : www.iaps.info

IFMSA, Fédération internationale des associations des étudiants en médecine : www.ifmsa.net



 euro | guidance

France

IPSF, Fédération internationale des étudiants en pharmacie : <http://sep.ipssf.org>

IAAS, Association internationale des étudiants en agriculture et agronomie: www.iaasworld.org

Institutions françaises proposant des offres de stages (liste non exhaustive) :

Les offres gérées par le portail du Ministère des affaires étrangères et européennes : ces offres sont mises à jour régulièrement et le dépôt de candidature peut se faire en ligne :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/tdstageoffre/index.asp>

Volontariat en entreprise, volontariat en administration (VIE VIA) : www.ubifrance.fr

Pour s'informer : www.civiweb.fr

Les Chambres consulaires : le portail des Chambres de Commerce et d'Industrie, www.cci.fr/web/organisation-du-reseau, l'annuaire de l'Assemblée Permanente des Chambres des Métiers, www.apcm.fr

Les Chambres spécialisées :

Chambre de commerce et d'industrie franco-britannique : www.francobritishchamber.com

Chambre de commerce franco-italienne : www.ccif-France.fr

Chambre de commerce franco-allemande : www.francoallemand.com

Chambre de commerce franco-espagnole : www.cocef.com

Chambre de commerce franco-portugaise : www.ccifp.fr

Chambre de commerce franco-irlandaise : www.franceireland.com

Autres organismes et sites spécialisés sur les stages (liste non exhaustive) :

Le site du Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ). Des offres et des conseils pour chercher un stage : www.infostages.com

Site pour les stages et l'insertion dans le domaine du franco allemand : www.dff-ffa.org

Informations et financements pour les stages en Allemagne : www.ofaj.org, www.daad.de

Le site des pages jaunes : www.kapstages.com

Le site spécialisé dans les stages du secteur agricole : www.apecita.fr

Une association à laquelle on peut adhérer qui communique des offres de stages dans le monde entier.

Nombreux conseils en ligne : www.teli.asso.fr

Le site de l'Association pour Faciliter l'Insertion des Jeunes, propose des offres d'emploi et des stages : www.afij.fr

Emplois et stages dans le domaine de l'audiovisuel (INA, Télérama) : www.bale.fr

Une rubrique « stages » sur le site du journal L'Etudiant : www.letudiant.fr

Une rubrique « stages » sur le site : www.studyrama.com

Stages et conseils pour rédiger des CV et lettres de candidature, Capcampus :

www.capcampus.com/emploi/stage/



 euro|guidance

France

Stages et emplois à l'international : www.iagora.com/iwork/jobs/Internship/listing/::lang=fr

Autres :

Stages à Bruxelles : liste de liens d'organisations ayant leur siège à Bruxelles, qui proposent régulièrement des stages à Bruxelles et ailleurs. Organisations non gouvernementales, cabinets de consultants, fédérations professionnelles, instituts d'analyse et de prospective, organisations internationales, etc. www.eurobrussels.com/internships.php

InternAbroad, site d'information sur les stages internationaux : www.internabroad.com/search.cfm

InternshipUSA, site pour trouver des employeurs dans votre secteur et vous renseigner sur les questions d'imposition, de santé et de sécurité, et sur la manière de rédiger un CV à l'américaine :

www.ciee.org/trainee/

Jobpilot, possibilités de stages en Europe et dans le monde entier :

www.jobpilot.com/job_suche/selectform.phtml

Stages en Argentine et au Chili, le site Southern Cone Internships propose à des étudiants la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle à Buenos Aires, en Argentine ou à Santiago, au Chili. Ce sont des stages non rémunérés, qui exigent d'avoir effectué au moins deux années d'études universitaires : www.sc-internships.com/ene2004

Information et conseils

sur la recherche de stage, possibilité de déposer un CV, offres de stages, liens : www.recrut.com

www.en-stage.com

www.jobscampus.com

Grandes entreprises à caractère international : à titre d'exemple, liste non exhaustive, consulter leur site web (rubrique «Ressources humaines «Join us »).

Procter et Gamble, propose des stages en Europe, toute l'année et pendant l'été, à des étudiants de diverses disciplines et formations, qui en sont au minimum à leur dernière ou avant-dernière année d'études : www.pgcareers.com/joiningoptions/internships/page/27/default.htm

Groupe ACCOR : www.accor.com/fr/recrutement-et-carrieres/espace-emploi/stages.html

Air France : www.stage.fr/air-france/stage-entreprise-air-france_46.aspx

Auchan : <http://talent.auchan.fr/?id=16>

Alten : www.alten.fr

BNP Paribas : <http://recrutement.bnpparibas.com/fr/pid1050/stages.html>

L'Oréal : www.loreal.fr/fr/html/carriere/Votre-carriere-chez-L-Oréal/Politique-de-stage-et-apprentissage.aspx



 euro|guidance

France

Les associations professionnelles : voir les coordonnées dans les annuaires.

Annuaire d'entreprises :

Coordonnées des entreprises, des dirigeants, recherche par secteurs d'activités, par zone géographique... : www.kompass.fr

Annuaire européen des affaires qui permet de rechercher une entreprise ou un produit par secteur d'activité ou par pays : www.europages.com

Annuaire international, recherche par domaines d'activités : www.annuaire-international.com

Liens utiles :

N'hésitez pas à consulter les forums d'échanges de stagiaires :

www.stagescritics.com

Pour connaître vos droits : www.generation-precaire.org

Consulter également les sites de recherche d'emploi qui proposent des offres avec divers types de contrat de travail, des stages, des annuaires d'entreprises...

Le stage en France

Définition légale

Seuls sont acceptés en France les stages qui donnent lieu à une convention tripartite entre un étudiant (si le jeune est mineur ce sont les parents qui signent), une entreprise et un établissement d'enseignement. Ils donnent lieu à un rapport de stage et sont pris en compte dans l'obtention du diplôme. Le stagiaire n'est pas un salarié de l'entreprise. La convention doit contenir des informations et des mentions indispensables : dates, durée, horaire hebdomadaire, le programme du stage, les objectifs et les tâches à effectuer, montant de la gratification, couverture sociale, assurances, nom du tuteur ... En aucun cas un stage ne peut se substituer ou remplacer un emploi dans une entreprise.

Toutes les autres formes, stage volontaire pendant les vacances, jobs d'été, travaux saisonniers etc... donnent lieu à la signature de contrats de travail temporaire et à une rémunération.

La durée du stage dépend du contexte d'études dans lequel il s'inscrit : CAP, bac pro, BTS, DUT, écoles de commerce et d'ingénieurs, écoles professionnelles spécialisées, master. En général, il ne peut excéder 6 mois. Pour éviter des dérives une charte a été signée en 2006 qui encadre les stages.

Rémunération

En France, les stagiaires perçoivent une gratification et non un salaire. Pour les stages inférieurs à deux mois, elle est facultative et se négocie avec l'employeur. Lorsque le stage est supérieur à trois mois, il donne lieu à une gratification obligatoire (pour le montant se référer à la convention collective de l'entreprise). En cas d'absence de convention collective, un décret fixe le salaire du stagiaire à 12,5% du plafond horaire de la sécurité sociale.

Pour plus d'information : www.travail-emploi-sante.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/acces-et-accompagnement-vers-l,651/les-stages-etudiants-en-entreprise,3904.html#sommaire_2

Protection sociale

On continue de bénéficier de la protection sociale pendant la période de stage (étudiant, ayant droit des parents...). Il est recommandé dans tous les cas de souscrire une assurance complémentaire couvrant les risques d'accidents et la responsabilité civile pour la période en entreprise. Le stagiaire bénéficie des règles du code du travail relatives à la durée du travail, au repos hebdomadaire, la protection contre



euro | guidance

France

les discriminations... Il doit se conformer au règlement intérieur de l'entreprise, aux consignes d'hygiène et de sécurité.

Voir : www.ameli.fr/assures/droits-et-demarches/par-situation-professionnelle/vous-faites-des-etudes/vous-etes-stagiaire.php

Conseils - Informations

Pour les étudiants, dans toutes les universités on trouve un bureau des stages qui peut informer et procurer des conventions de stage.

Site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur lequel vous pouvez trouver un guide des stages à l'étranger : www.etudiant.gouv.fr/pid20428/stages.html

Guide des stages document de référence (informations générales, exemples de convention) :

http://media.education.gouv.fr/file/Stages/23/5/Guidestagesmai2010_145235.pdf

Des conseils et des aides :

<http://emploi.france5.fr/emploi/formation/stage/>



 euro|guidance
France

Le stage à l'étranger pour les étudiants en situation de handicap

Quel que soit l'établissement fréquenté il est conseillé de prendre contact avec l'équipe pluridisciplinaire de la maison départementale des personnes handicapées. Certaines écoles ont désigné un référent handicap. Dans chaque université, il existe un service d'accueil des étudiants handicapés dont la principale mission est de fournir le maximum d'informations et d'aides pour permettre de suivre le parcours universitaire dans les meilleures conditions.

Le stage à l'étranger peut être un des sujets abordés auprès de ces structures.

Associations d'étudiants handicapés

Les associations d'étudiants handicapés agissent, en complément des services d'accueil, pour améliorer les conditions de vie, d'études et de préparation de l'insertion professionnelle. En général elles regroupent les établissements d'enseignement supérieur d'une même région. On peut citer par exemple :

Le Service d'intégration scolaire et universitaire (SISU) à Nancy. Plus d'informations sur : www.universisu.asso.fr

Le Groupement pour l'autonomie des étudiants handicapés en milieu universitaire (GAHMU) à Toulouse. Plus d'informations sur : www.gahmu.org

Handisup

Ce réseau fédère des associations - proposant un accompagnement adapté et évolutif des étudiants handicapés - présentes en Auvergne, Bretagne, Haute-Normandie, Ile de France, Limousin, Pays de La Loire. Plus d'informations sur : www.handisup.fr

ARPEJEH (Accompagner la réalisation des projets d'études de jeunes élèves et étudiants handicapés)
Cette association réunit des organisations professionnelles privées et publiques de tous secteurs, engagées dans une politique active en faveur de l'emploi des personnes handicapées. Elle propose des visites d'entreprises, des stages étudiants et un accompagnement d'étudiants qui le souhaitent sous forme de tutorat. Plus d'informations sur : www.arpejeh.com



euro | guidance

France

Droit au Savoir

Ce collectif inter-associatif et inter-handicap travaille sur les questions de formation scolaire, universitaire et professionnelle des jeunes de plus de 16 ans en situation de handicap, jusqu'à leur premier emploi stable. Plus d'informations sur : www.droitausavoir.asso.fr

Tremplin

Cette association de plus de cent trente entreprises soutient, par un accompagnement individualisé, les personnes handicapées inscrites dans un parcours d'études ou de formation pour leur future insertion professionnelle ; elle accompagne les entreprises dans la réalisation d'actions concrètes d'accueil, de formation et d'intégration de personnes handicapées.

Plus d'informations sur : www.tremplin-entreprises.org

L'association pour faciliter l'insertion des jeunes diplômés (AFIJ)

Cette association propose un accompagnement dans la recherche d'emploi ou de stage. Elle dispose d'un centre de documentation sur les thèmes du projet professionnel et de l'emploi. Elle organise des modules de formation aux techniques de recherche d'emploi, des rencontres avec des professionnels.

Plus d'informations sur : www.afij.org

Cette liste n'est pas exhaustive ; se renseigner auprès du service d'accueil des étudiants handicapés de l'établissement pour connaître les associations régionales.

Des liens utiles

www.onisep.fr : toute l'information sur les formations, les métiers et l'emploi.

www.sup.adc.education.fr/handi-U : sur le site handi-U du ministère de l'Education nationale, possibilité de trouver les coordonnées de tous les services d'accueil des étudiants handicapés et d'autres informations officielles sur la vie étudiante.

www.handicap.gouv.fr : la situation des personnes handicapées en France sur le site du ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville.

www.portailhandicap : un site sur le handicap.

www.yanous.com : l'actualité du handicap.

Source : « *Etudes supérieures et handicap* » ONISEP 2010

Voir aussi : www.onisep.fr/Scolarite-et-handicap

Le stage en Allemagne

Dénominations et définition légale

Praktikum (terme générique),
Schulerpraktikum (durée quelques semaines, pour les élèves de lycées),
Schnupperpraktikum (stage d'observation qui ne dure que quelques jours),
Studienbegleitende Praktikum (stage étudiant de quelques mois),
Vorpraktikum/Fachpraktikum (obligatoire dans certains cursus),
Praxissemester (stage inclus dans une période d'études).

Il n'existe pas de définition légale comme en France, le stage est très répandu dans la formation professionnelle ainsi que dans les établissements d'enseignement supérieur. La plupart des *Fachhochschulen* exigent un stage avant d'intégrer une formation. Ceci est de plus en plus répandu dans les universités aussi (en particulier dans les domaines scientifiques, économiques et sociaux). Se renseigner au cas par cas sur les sites des établissements.

Le stage n'est pas toujours rémunéré, en particulier si sa durée est inférieure à 3 mois. Au-delà de cette durée, on perçoit une rémunération dont le montant est négocié avec l'entreprise au moment de la signature du contrat.

Protection sociale

Si vous êtes étudiant français vous gardez votre protection sociale étudiante pendant votre stage, il est nécessaire de vous munir de votre carte européenne d'assuré social (www.ameli.fr). Il est vivement conseillé de prendre une assurance complémentaire pour les risques d'accident en entreprise. Toute personne faisant partie d'une entreprise est automatiquement assurée par elle pour la responsabilité civile (ceci sera précisé dans le contrat signé avec l'entreprise).

Conseils

Si vous cherchez un stage en Allemagne, il est indispensable de s'y préparer longtemps à l'avance (les entreprises allemandes pourvoient généralement 4 à 6 mois à l'avance leurs postes de stage), de réaliser un bilan personnel (notamment niveau de langue, attesté si possible par un diplôme ou une expérience réelle), de définir son projet professionnel (but du stage, durée...), de s'informer sur l'emploi et les entreprises ainsi que sur les conditions de vie en Allemagne. On procède comme pour une



euro|guidance

France

recherche d'emploi. Il vous faut rédiger un CV ainsi qu'une lettre de motivation précisant votre formation, ainsi que vos souhaits, aussi précisément que possible. Curriculum Vitae (avec photo d'identité) et lettre de motivation doivent être rédigés en allemand.

La lettre de motivation accompagne le CV, elle doit souligner les informations les plus importantes et éveiller l'intérêt pour votre CV. Elle est personnalisée, brève (une page maximum), datée, signée, avec les coordonnées et doit être envoyée au « Personalabteilung ».

Il est important de signer avec l'entreprise un contrat qui stipule les conditions du stage : rémunération ou pas, durée, objet...).

Des sites pour vous aider dans la rédaction de vos CV et lettres :

Le site de l'agence fédérale pour l'emploi :

www.arbeitsagentur.de/nn_26026/Navigation/zentral/Buerger/Ausbildung/Praktikum/Praktikum-Nav.html

Conseils et informations sur les candidatures : <https://lernboerse.arbeitsagentur.de/aktiv/>

Le magazine des bacheliers : www.abi-magazin.de/schule_beruf/praktikum.htm

Un site de conseils et d'exemples : www.bewerbung-tipps.com

Trouver un stage quelques pistes

Quelques sites pour vous aider dans votre recherche :

www.arbeitsagentur.de (rubrique "JOBBOERSE" puis cliquer sur "Praktikum")

www.praktika.de

www.prabo.de

www.jobber.de

www.abiw.de (accès avec un mot de passe)

www.francoallemand.com (marché de l'emploi, rubrique "annonces, stages")

www.oekojobs.de (voir "Praktikum") Stages, volontariat dans la protection de la nature.

www.praktikum-service.de/Praktika_Index.php

www.unicum.de/karrierezentrum/praktikum

<http://praktikum24.com> (Portail de la Chambre de Commerce et d'Industrie)

www.ofaj.org (Rubrique "Job, Praktika")

www.bildungsserver.de (préciser « Praktika » pour la recherche) liens vers de nombreux sites offrant des stages dans le domaine de l'éducation.

www.afasp.net

www.tresor.economie.gouv.fr/se/allemande/ (service économique de l'ambassade de France en Allemagne)

www.forum-franco-allemand.org/fr/annonces/emplois-stages/

www.arbeitsagentur.de/nn_426560/FR/Navigation/zentral/BA/Aufbau_20und_20Organisation/Aufbau-Nav.html (espace international de placement de l'agence pour l'emploi allemande)

www.emploi-allemande.de



 euro | guidance
France

Autres liens utiles

www.stepstone.de

www.jobnet.de

www.monster.de (préciser « Praktika »).

www.meinestadt.de (choisir une ville, puis cliquer sur la rubrique "Stellen").

www.ijab.de et www.stellenboersen.de

Le stage en Autriche

Nom et cadre légal

Praktikum

Il n'y a pas de durée légale uniforme pour les stages en matière de durée, d'assurance ou de rémunération.

Ils peuvent se dérouler dans le cadre de l'enseignement secondaire ou supérieur. Dans ce cas la plupart des stages ne sont pas rémunérés. Les entreprises savent que les étudiants de l'enseignement supérieur ont un stage obligatoire à faire qui s'inscrit dans leur formation professionnelle initiale et dès lors, ils ne paient pas les étudiants. Toutefois il se peut que certaines entreprises remboursent les frais de transport ou prennent en charge les repas. Parfois, l'entreprise donne un peu d'argent de poche. Ces avantages sont à négocier par l'étudiant stagiaire. Si l'étudiant perçoit une rémunération, il recevra des documents à signer et l'entreprise devra déclarer le montant payé. Les stages peuvent aussi avoir lieu à la fin des études, dans ce cas, le stagiaire signe un document qui stipule exactement les conditions du stage (durée, rémunération, objectif...).

Protection sociale

Si vous êtes étudiant français vous gardez votre protection sociale étudiante pendant votre stage, il est nécessaire de vous munir de votre carte européenne d'assuré social (www.ameli.fr). Il est vivement conseillé de prendre une assurance complémentaire pour les risques d'accident en entreprise.

Des informations utiles se trouvent sur le site : www.praxisnet.at/downloads/Rechtsinfo.pdf

Informations générales sur l'assurance sociale : www.sozialversicherung.at

Conseils

Comme pour la recherche d'emploi, la recherche de lieu de stage est longue, nécessite du temps et de multiplier les demandes. Consulter les annuaires des entreprises, en particulier les entreprises françaises et internationales implantées dans le pays.

Le Service économique de l'Ambassade de France en Autriche donne des informations sur les VIE (Volontariat International en Entreprise) et les stages : www.tresor.economie.gouv.fr/se/autriche/

En tant qu'organismes internationaux les Chambres consulaires autrichiennes (www.wko.at) ainsi que la Chancellerie fédérale (www.austria.gv.at) proposent également des stages.



euro|guidance

France

Vous pouvez contacter la Chambre de commerce franco-autrichienne à Wien pour connaître les entreprises françaises installées dans le pays : www.cdfa.at

Un portail pour des missions, des emplois et des stages en Autriche. Possibilités d'y laisser un CV en ligne : www.autriche.enligne-int.com

Liens utiles

Le site de l'agence pour l'emploi autrichienne Arbeitsmarkt service :

http://jobroom.ams.or.at/jobroom/login_as.jsp

Sites pour les jobs pour étudiants en Autriche :

www.wegweiser.ac.at/topjobs/jobboerse et www.jobisjob.at (préciser « Praktika »).

Informations sur les jobs d'été et les stages :

www.jugend.gpa-djp.at/servlet/ContentServer?pagename=A01/Page/Index&n=A01_6.7

Site national d'assistance : www.help.gv.at

Chercher dans les offres d'emplois des journaux autrichiens

Les éditions du week-end ont souvent un feuillet consacré à l'emploi (*Jobsangeboten*).

www.derStandard.at

www.karriere.at

<http://diepresse.com>

<http://kurier.at>

Des sites utiles pour la recherche de stages et de jobs

http://europa.eu/youth/working/traineeships/index_ae_en.html

<http://at.gigajob.com/job/Praktikum.html>

www.careerjet.at/praktikum-jobs.html

www.ifa.or.at

www.jobisjob.at/wien/praktikum-%C3%B6sterreich/jobs

www.stepstone.at

www.ams.at/sfa.html

www.jobkralle.at

www.careesma.at

www.jobpilot.at

www.monster.at



 euro | guidance

France

www.unijobs.at

www.infoup.at

Le stage dans les pays baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie)

Nom et cadre légal du stage

Internatuuri (estonien),

Prakses (en letton),

Praktika, Stažuotės (en lituanien).

La pratique du stage est récente et peu répandue dans ces pays ; il sera plus facile de partir en stage dans un cadre institutionnel comme Leonardo da Vinci ou Erasmus. La législation encadre les stages dans les formations professionnelles. En ce qui concerne l'Estonie, c'est un pays en expansion qui sait séduire les entreprises françaises par un climat favorable à l'investissement et aux procédures de démarrage d'une activité. Les domaines concernés par l'investissement français sont par exemple la vente de parfums, la construction, ainsi que la coopération dans le secteur des technologies de l'information. De nombreuses relations se sont développées dernièrement entre l'ambassade d'Estonie en France et le MEDEF de Paris. Le principal frein à la coopération est cependant linguistique, il est indispensable de maîtriser au moins l'anglais.

Protection sociale

Si vous êtes étudiant français vous gardez votre protection sociale étudiante pendant votre stage, il est nécessaire de vous munir de votre carte européenne d'assuré social (www.ameli.fr). Il est vivement conseillé de prendre une assurance complémentaire pour les risques d'accident en entreprise. Pour ce qui concerne les étudiants il est nécessaire de signer une convention de stage entre l'employeur, l'étudiant et l'établissement de formation. Dans les autres cas, le contrat de travail signé entre l'entreprise et l'employé devra spécifier les conditions de travail, la rémunération, le déroulement de la période, les assurances.



euro|guidance

France

Conseils

Comme pour la recherche d'emploi, la recherche de lieu de stage est longue, nécessite du temps et de multiplier les demandes. Consulter les annuaires des entreprises, en particulier les entreprises françaises et internationales implantées dans le pays. (Par exemple : www.estonianexport.ee/fra).

Lituanie: contacter directement les entreprises, ceci fonctionne bien pour la recherche de stage d'ingénieur ou scientifiques. Utiliser aussi les opportunités qui sont données dans les salons, les foires, les événements organisés par les établissements d'enseignement supérieur en lien avec les entreprises. Contacter aussi les associations professionnelles comme LINPRA, (Association of Engineering Industry), www.linpra.lt qui est très active dans l'accueil et le placement des stagiaires.

Liens utiles

Les sites pour effectuer un stage, un VIE ou un VIA :

www.tresor.economie.gouv.fr/se/estonie

www.tresor.economie.gouv.fr/se/lettonie

www.tresor.economie.gouv.fr/se/lituanie

Les sites des agences pour l'emploi :

www.tootukassa.ee/?lang=en

Des informations sur les conditions de l'emploi en Estonie :

www.eures.ee/lwc_estonia

www.nva.gov.lv (des informations sur l'emploi, la rédaction de CV et les stages en Lettonie).

www.ldb.lt

Les journaux pour ceux qui parlent les langues baltes :

www.epl.ee

www.postimees.ee

www.diena.lv

Lietuvos rytas www.lrytas.lt

Respublika" www.respublika.lt

Verslo žinios" <http://vz.lt/Default2.aspx>

Vakarų ekspresas" www.ve.lt

Sites utiles pour l'emploi et les stages :

www.monster.fr Recense plusieurs centaines de milliers d'offres dans tous les pays d'Europe centrale et orientale.



euro | guidance

France

www.cv.lt, www.cvmarket.lt, www.cvonline.lt, www.darbaslietuvoje.lt, www.naujasdarbas.lt, www.dirbu.lt,
www.123darbas.lt, www.skelbimai.lt/skelbimai/darbo-skelbimai, www.siulodarba.lt

Des blogs utiles :

Blog francophone spécialisé dans l'actualité des pays baltes et nordiques, tenu par le journaliste

Antoine Jacob : <http://jacobnordiques.blogspot.com>

Blog d'actualité juridique, politique, économique et sociale de l'Estonie par Rodolphe Laffranque:

<http://estonie-au-quotidien.over-blog.com>

Blog d'actualité et d'informations réalisé par Amélie et Jonathan, qui ont effectué un Service Volontaire européen (SVE) en Estonie : <http://estonie.blogspot.com>

Blog d'actualité et d'informations réalisé par Guillaume Février, expatrié à Tallinn

www.estonie-tallinn.com/

Blog d'information sur l'Estonie créé par deux étudiants en journalisme français : www.notre-estonie.fr

Le stage en Belgique

Nom et cadre légal du stage

Stage

Statut juridique du stage : il n'y pas de loi ou de décret ou d'arrêté royal qui réglemente les stages dans les entreprises. Les stages sont gérés dans le cadre de la formation initiale des personnes concernées.

La convention de stage

La plupart des universités et des instituts supérieurs essaient de donner une protection à leurs étudiants qui font des stages, en les encourageant à signer une convention de stage avec l'entreprise. La convention détaille les conditions du stage, les activités et l'accompagnement qui sera mis en place.

Plusieurs universités ou instituts supérieurs offrent sur leur site web un exemple d'un contrat ou d'une convention de stage. Certaines associations européennes d'universités ou d'instituts supérieurs offrent aussi un tel contrat.

Pour exemple, EAIE, European Association of International Education : www.eaie.nl

Ou l'université de Louvain-la-Neuve : www.uclouvain.be

La rémunération

Dans la plupart des cas les stages ne sont pas rémunérés. Toutefois il se peut que certaines entreprises remboursent les frais de transport (l'abonnement de l'autobus ou du train) ou offrent des repas gratuits ou à prix réduits aux étudiants. Ces avantages sont à négocier par l'étudiant stagiaire. Si l'étudiant reçoit une rémunération, il recevra des documents à signer et l'entreprise devra déclarer le montant payé à l'étudiant.

La durée légale

Il n'y a pas de durée légale uniforme pour les stages se déroulant dans le cadre de l'enseignement supérieur.

Exigences particulières

Certains établissements stipulent clairement de quelle façon l'évaluation du stage doit être effectuée afin d'être reconnue officiellement comme partie de la formation initiale. Il est important que l'étudiant stagiaire venant d'un autre pays donne toutes ces informations à l'entreprise concernée, quant à la



euro|guidance

France

durée et les conditions de suivi, d'accompagnement et d'évaluation afin que celle-ci sache à quoi elle s'engage.

Titre de séjour

La législation concernant les formalités particulières à remplir par les étrangers lors d'un séjour en Belgique prévoit le cas d'un séjour pour stage dans une entreprise.

Le texte implique que tout étudiant étranger devra justifier que son stage se fait dans le cadre de ses études. Le mieux sera de se munir à cet effet d'un document de son établissement, attestant que le stage entre dans le cadre de la formation initiale. Ceci pourra être renforcé par une lettre de l'entreprise acceptant que l'étudiant fasse un stage dans le cadre de la formation initiale.

Toutes les universités et plusieurs hautes écoles ou *hogescholen* proposent des brochures qui donnent des informations pratiques pour les étudiants étrangers qui viennent étudier en Belgique. Ces brochures donnent également des informations pour des étudiants qui veulent faire un stage en Belgique.

La protection sociale du stagiaire

Les étudiants belges effectuant un stage en Belgique (ou à l'étranger) sont couverts par leur institution d'enseignement supérieur dans le cadre de laquelle ils font un stage. Il est nécessaire de vous munir de votre carte européenne d'assuré social (www.ameli.fr). Il est vivement conseillé de prendre une assurance complémentaire pour les risques d'accident en entreprise.

Si vous êtes étudiant et que vous faites votre stage en Belgique dans le cadre de la formation initiale universitaire ou supérieure, vous serez considéré comme un étudiant et la réglementation qui s'applique aux étudiants, sera appliquée à votre cas.

Trouver un stage : quelques pistes

Introduction à l'économie belge et au climat économique en Belgique

Informations générales : www.belgium.be en FR, NL, EN et DE.

Informations sur l'économie et les entreprises : <http://economy.fgov.be> en FR, NL, EN et DE.

Informations par communauté ou région :

Communauté flamande (région flamande) : www.vlaanderen.be

Communauté française : www.cfwb.be

Communauté germanophone : www.dglive.be

Région Wallonne : www.wallonie.be

Région de Bruxelles-Capitale : www.bruxelles.irisnet.be



euro | guidance

France

La presse

La libre Belgique : www.lalibre.be/index.php

Le Soir : www.lesoir.be

De Standaard : www.standaard.be

Le VIF/Express : www.levif.be

Knack : www.knack.be

Consulter des répertoires d'entreprises

Une liste assez complète des fédérations et associations professionnelles en Belgique se trouve sur le site web suivant : www.awex.be/awex/FR/Outils/1OutilsParCategorie/1Liens/FA/

La Chambre française de Commerce et d'Industrie de Belgique : www.cfci.be

Une liste complète de tous les acteurs économiques et industriels en Flandre (en néerlandais) sur : www.ondernemen.vlaanderen.be/links/links_organisaties_07.html

Une liste complète de tous les acteurs économiques et industriels en Wallonie (en français) sur : www.awex.be/awex/FR/Outils/1OutilsParCategorie/1Liens/

Une liste complète de tous les acteurs économiques et industriels en Région de Bruxelles capitale (en français, anglais, néerlandais, allemand et espagnol) sur :

www.bruxelles.irisnet.be/fr/services/services/entreprises.shtml

Stage en Belgique dans des institutions européennes, dans les bureaux d'assistance technique, dans les fédérations d'entreprises ou les ONG européennes : pour toute information sur les institutions européennes : <http://europa.eu>

Consulter des offres et/ou déposer une demande

Si vous êtes étudiant ou si vous venez de terminer vos études, les universités et les hautes écoles ou *hogescholen* peuvent vous aider à trouver un stage.

La plupart d'entre elles ont un service des stages qui aide à trouver des stages ou qui en offre en Belgique et en dehors de la Belgique. Il est donc fortement recommandé de contacter votre responsable des relations internationales et de lui demander avec quelles universités, hautes écoles ou *hogescholen* il existe un partenariat.

Vous pourrez alors vous mettre en liaison avec le responsable des relations internationales de l'établissement en Belgique, pour lui demander de vous aider à trouver un stage.

Souvent l'accès aux bases de données de stages gérées par les universités ou instituts supérieurs ne sont accessibles qu'avec un mot de passe. Ce mot de passe pourra vous être donné par le responsable des relations internationales.

Un portail de gestion de carrière et de recrutement en ligne, spécialement conçu pour répondre aux besoins du marché IT (Information technologies) en Belgique : www.ictjob.be



 euro | guidance

France

Des offres sont également disponibles auprès du Consulat général de France à Bruxelles :

www.consulfrance-bruxelles.org et du Service public wallon de l'emploi et de la formation :

www.leforem.be

Le stage en Bulgarie

Nom et cadre légal du stage

Plusieurs noms : les stages sont appelés “стаж” (“staj”) ou “практика” (“praktika”) ou “обучение” (“obuchenie”) et sont régulés par le code du travail bulgare (“Кодекс на труда”), sur l’ensemble du territoire.

Les principaux types de contrats de stages sont :

1. Contrat pour l’acquisition d’une qualification professionnelle (Договор за придобиване на квалификация),
2. Contrat pour un apprentissage (jeunes des écoles secondaires) (Договор за ученичество),
3. Contrat pour l’acquisition d’un grade supérieur ou pour un nouveau type de qualification professionnelle (Договор за повишаване на квалификацията и за преквалификация),
4. Contrat pour l’acquisition d’une qualification professionnelle pour des demandeurs d’emploi (Договор за квалификация с лице, което не работи).

Plus d’informations sur le site du ministère bulgare du travail et des affaires sociales :

www.mlsp.government.bg/bg/law/law/index.htm

La protection sociale du stagiaire

Si vous êtes étudiant français en stage, vous gardez votre protection sociale étudiante pendant votre stage. Il est nécessaire de vous munir de votre carte européenne d’assuré social (www.ameli.fr). Il est vivement conseillé de prendre une assurance complémentaire pour les risques d’accident en entreprise. Selon le type de contrat spécifique, les cotisations sociales sont couvertes soit par l’entreprise, soit par l’état, soit par l’employeur et le stagiaire.

Trouver un stage : quelques pistes

Pour un stage inférieur à 3 mois il n’est pas nécessaire de demander un permis de travail, cependant pour une durée supérieure il est nécessaire de mander un certificat de résidence.

La Chambre de commerce franco-bulgare peut être un interlocuteur utile : www.ccfb.bg



 euro | guidance
France

Autres sites intéressants

Agence nationale pour l'emploi : www.az.government.bg

Recherche d'emplois : www.jobtiger.bg

Un journal : www.dnevnik.bg

Ambassade de Bulgarie en France : www.amb-bulgarie.fr

Le stage à Chypre

Nom et cadre légal du stage

Internship, placement

Plus d'informations sur la législation et la situation économique du pays

Site officiel de l'emploi, le portail bilingue grec/anglais du Gouvernement vous permettra de trouver sous la rubrique "employment" des informations utiles concernant l'économie et le marché du travail à Chypre.

www.cyprus.gov.cy

Des informations utiles aussi auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Chypre : www.ccci.org.cy

Sachez que la durée hebdomadaire du travail varie entre 36 et 45 heures à Chypre, en fonction des conventions collectives, sur 5 ou 6 jours par semaine. Cependant les 40 heures à raison de 5 jours par semaine, semblent devenir la norme générale.

Conseils pour rechercher un stage

Au carrefour de trois continents, Chypre a toujours attiré les entreprises internationales grâce à son environnement de faibles taxes et sa localisation géographique.

Les investissements français à Chypre se concentrent surtout dans les secteurs de l'immobilier et des services aux entreprises. On trouve par ailleurs les entreprises françaises suivantes : la Société Générale, BNP Paribas, Carrefour, Peugeot, Renault, Citroën, Bouygues, Louis Vuitton.

La candidature

Du fait de son internationalisation le marché ne possède pas de culture propre de recrutement. On peut trouver des choses très diversifiées en matière de CV comme de lettre de motivation. Les CV de deux ou trois pages sont toutefois les plus répandus dans le monde du travail.

Le recrutement de personnel étranger étant important, la rédaction de la lettre de motivation et du C.V. en anglais est tout à fait envisageable si vous ne maîtrisez pas le grec. Les cadres chypriotes eux-mêmes ont un excellent niveau en anglais.

Trouver un stage : quelques pistes

Consulter des annuaires d'entreprises

On peut trouver la liste et les coordonnées des hôtels à Chypre pour déposer une demande de stage, sur le site de l'Organisation du Tourisme à Chypre « Cyprus Tourism Organisation » : www.visitcyprus.org.cy (consulter le « Guide des hôtels »).

Trouver une entreprise pour l'envoi de candidatures spontanées : www.europages.com

Consulter des offres et/ou déposer une demande

On peut chercher un stage sur le site suivant, en sélectionnant « Internship » dans le menu déroulant : www.cyprusjobs.com

Cyprus College : si vous étudiez dans cet établissement universitaire, vous aurez la possibilité d'effectuer un stage en entreprise de trois mois, à l'issue duquel vous obtiendrez un rapport d'évaluation de la part de l'entreprise et une lettre de recommandation : www.cycollege.ac.cy

Les coordonnées des Chambres de Commerce locales peuvent être utiles

- Chambre de commerce et d'industrie de Nicosia : www.ncci.org.cy, E-Mail : ncci@ccci.org.cy
- Chambre de commerce et d'industrie de Limassol : E-Mail : chamberl@dial.cylink.com.cy
- Chambre de commerce et d'industrie de Larnaca : E-Mail : lcci@spidernet.com.cy
- Chambre de commerce et d'industrie de Paphos : www.pcci.org.cy
E-Mail : evpafos@cytanet.com.cy
- Chambre de commerce et d'industrie de Famagusta : www.fcci.org.cy
E-Mail : chamberf@cytanet.com.cy

Les Associations professionnelles

Fédération des Employeurs et Industriels (OEV) : www.oeb.org.cy

E-Mail : oeb@cytanet.com.cy

Le stage au Danemark

Noms et cadre légal du stage

Praktik, interns, trainee

Le stage est une pratique qui au Danemark peut se dérouler :

- au travers des programmes d'échange (type IAESTE) ou des programmes européens (Erasmus, Leonardo),
- dans le cadre d'un cursus de formation dans le pays d'origine qui justifie une période de stage dans une entreprise danoise,
- dans le cadre intégré d'une formation poursuivie au Danemark.

Pour ces trois possibilités on utilisera le terme « interns ».

Il peut également relever d'une formation professionnelle en entreprise qui s'apparentera plus à l'apprentissage (trainees).

Les conditions requises vont varier suivant :

- la nationalité : les citoyens de la communauté européenne et suisses seront soumis aux lois de la communauté ; les citoyens des pays nordiques (Scandinavie, Islande, Finlande) bénéficient des mêmes droits que les citoyens danois.
- Le type d'études poursuivies et le secteur d'activité : ainsi les étudiants en architecture et du secteur de la santé sont soumis à des exigences supplémentaires. Le secteur de l'agriculture est lui, exempté de certaines d'entre elles.

Les conditions suivantes seront à respecter pour obtenir à la fois un permis de résidence et un permis de travail, ces deux documents étant nécessaires pour effectuer un stage de formation :

- Il faut avoir entre 18 et 34 ans au moment du dépôt de candidature,
- Le stage doit être dans la continuité et la logique du cursus de formation entrepris,
- Il est nécessaire de fournir un descriptif du cursus suivi traduit en danois,
- Le stage doit avoir un lien direct avec les études poursuivies dans le pays d'origine,
- Le lieu de stage doit être adéquat et approuvé en tant que lieu de stage et fournir les possibilités de formation nécessaires à son bon déroulement.

Chaque entreprise qui est autorisée à accueillir un certain nombre de stagiaires ne peut dépasser le quota attribué.



euro|guidance

France

- La rémunération et les conditions de travail doivent respecter la législation danoise d'accueil de stagiaires,
- Le dossier de candidature doit préciser les objectifs du stage, les responsabilités et tâches qui seront assurées et les retombées envisagées lors du retour en formation ou dans le pays d'origine (sauf dans le domaine agricole et forêts).

Quelques spécificités :

Pour les sciences médicales : le cursus suivi doit préalablement être reconnu par le conseil national danois de la santé. Le médecin maître de stage doit rédiger son accord précisant les responsabilités respectives du stagiaire et des tuteurs. S'il s'agit d'un stage non rémunéré le stagiaire doit justifier de sa capacité à subvenir à ses besoins à hauteur de 5384 DKK /mois (720€). A noter que tous les hôpitaux danois sont habilités à accueillir des stagiaires.

Pour les élèves architectes : l'association danoise des entreprises d'architecture et le syndicat des architectes salariés ont mis au point un contrat standard du stagiaire en architecture (à télécharger sur www.arkitektforbundet.dk/sw/frontend/show.asp?group_id=10&parent=300614&highlight=internship&menu_parent=&layout=0)

Les stagiaires dans le secteur agricole pourront consulter le site : www.jordbrugetsuddannelser.dk/JordbrugetsUddannelser.htm (uniquement en danois).

Pour les stages professionnels en entreprise :

Il est donc possible d'obtenir un permis de travail et de résidence pour une durée limitée de formation professionnelle au sein d'une entreprise danoise.

Comme pour les stages académiques les règles diffèrent pour les citoyens de l'UE et ceux des pays nordiques considérés comme les danois.

Certaines conditions vont faciliter l'obtention des autorisations, par exemple :

- Rejoindre un membre de sa famille installé au Danemark, venir l'aider,
- Faire un stage dans une entreprise danoise qui envisage de s'installer dans le pays d'origine du stagiaire,
- Faire état de collaboration et de développement entre deux entreprises dont l'une dans le pays d'origine.

Le permis de travail ne sera délivré que pour la période spécifiée dans le contrat de stage. Il n'excédera pas un an et pourra être renouvelé une fois.

La durée d'un stage ne peut excéder 24 mois.

Pour retrouver les informations sur les données légales du stage consulter le portail officiel pour l'accueil des étrangers au Danemark : www.nyidanmark.dk/en-us/coming_to_dk/interns/interns.htm



 euro | guidance
France

Trouver un stage : quelques pistes

Agence danoise pour l'emploi : www.jobnet.dk

www.workindenmark.dk

www.eures.dk

Pour trouver un stage dans l'agriculture : www.t2f.dk/Foreign_trainee.aspx et www.t2f.dk

Sites avec offres d'emploi

www.monster.dk

www.jobsincopenhagen.com

www.ofir.dk

www.jobindex.dk

www.jobfinder.dk

www.job-guide.dk

www.seasonalwork.dk

Répertoires d'entreprises

www.danishexporters.dk

www.uhk.dk

Journaux : autres pistes pour trouver de l'information générale ou économique utile

www.copcap.dk : informations sur les régions de Copenhague et d'Oresund.

www.investindk.com

Le site de la chambre de commerce Franco-Danoise : www.dansk-fransk.dk

www.tresor.economie.gouv.fr/dk

Le stage en Espagne

Nom et cadre légal du stage

Práctica

Ce n'est qu'à partir de 1992, avec le nouveau plan universitaire (Plan Nuevo), que les stages à ce niveau d'études se développent. Jusqu'alors ils existaient uniquement dans les domaines de l'enseignement et de la médecine. Depuis lors, ils sont intégrés dans la plupart des filières et sont de plus en plus fréquents.

En Espagne, le stage n'a pas la même tradition qu'en France ou en Allemagne. En général, on parle de stages intégrés dans le plan d'études, réalisés avant d'être diplômé, dont l'objectif est de combiner les connaissances théoriques et pratiques en offrant à l'étudiant un peu d'expérience. En effet, la plupart des formations professionnelles et des universités incluent un stage obligatoire. Les stages de jeunes diplômés sont moins fréquents. On identifie donc deux types de stages :

1- Stages d'étudiants : partie intégrante d'un cursus et donnant lieu à validation de crédits. Ils sont obligatoires et organisés par les universités. Ils se régulent par une convention (convenio) entre l'université et l'entreprise dans le cadre de « Programas de Cooperación Educativa » (Royal Décret 1497/198, actualisé en 1994). On désigne un maître de stage dans l'entreprise et un référent à l'université et le stagiaire réalise un rapport pour l'évaluation. En général ils ne sont pas rémunérés mais il est possible que l'entreprise donne une compensation économique sous forme de bourse.

Les stagiaires sont couverts par l'assurance étudiante. De plus, l'université souscrit une assurance complémentaire. Le stagiaire a le statut d'étudiant et ne sera jamais considéré comme employé. Ainsi, en cas d'accident, c'est le régime de sécurité sociale prévu pour les étudiants qui s'applique.

Les stages effectués par les étudiants français faisant l'objet d'une convention (élaborée par l'université française) entrent dans ce cadre. Cependant, pour les étudiants en programmes d'échange, l'université espagnole gère le stage comme pour ses propres étudiants.

2- Stages de jeunes diplômés à l'initiative du stagiaire. Actuellement, la législation espagnole n'a pas de loi qui régle ce type de stages. Ils sont effectués par le biais d'une convention de stage tripartite proposée par l'université, une association ou dans le cadre de programmes ; par exemple l'Université Publique de Navarre, l'Association Diálogo et le programme Eurodyssée. Il est possible de proposer un



euro|guidance

France

accord amiable avec l'employeur et de souscrire une assurance individuelle mais cela n'arrive pas très souvent et normalement les entreprises exigent une convention. Les stages sont rémunérés sous forme de bourse. Le stagiaire n'occupe pas un poste de travail, il n'y a donc pas une relation contractuelle.

Il est important de le différencier du contrat de stage (**Contrato de Prácticas**), très commun pour les jeunes diplômés, pour lequel on cotise à la sécurité sociale et il y a un salaire défini.

Les horaires de travail en Espagne sont différents. La pause déjeuner se fait à 14h et elle est assez longue (2h30 environ). Les journées de travail se terminent donc plus tard, vers 19:00 ou 20:00h. La semaine de travail est de 40 h.

Sécurité Sociale

Grâce aux accords européens de sécurité sociale, la sécurité sociale des étudiants français entre en vigueur sur le territoire espagnol. Le stagiaire doit être en possession de la carte européenne d'assurance maladie qui justifie son affiliation à la Sécurité Sociale française.

Il pourra ainsi bénéficier de l'accès aux soins médicaux et hospitaliers gratuits dans le système de santé espagnol, géré par l'Institut National de la Santé (INSALUD). Il est cependant conseillé de souscrire une assurance privée si l'on veut éviter les délais d'attente, et la nécessité d'avoir l'accord du généraliste de « l'Insalud » avant de voir un spécialiste.

Le « Número de Identificación Extranjero (NIE) »

Il est nécessaire pour les formalités administratives, l'ouverture d'un compte bancaire par exemple. La carte de résident, sur laquelle figure ce numéro, n'est pas exigée pour les ressortissants de l'Union Européenne. La demande du NIE peut-être effectuée auprès de la "Policía de Extranjeros".

Conseils

La candidature : le CV est beaucoup plus important que la lettre de motivation et, parfois, à lui seul suffit. Il faut donc bien le travailler. Il doit être bref (pas plus d'une ou deux pages), simple, clair et précis. L'objectif est d'obtenir un entretien personnel, donc on ne doit pas ennuyer mais intéresser. La présentation est très importante. Ajouter une photo d'identité est bienvenu. Attention aux fautes d'orthographe car les Espagnols sont très pointilleux en la matière.

Différentes rubriques : informations personnelles (datos personales), formation (formación académica), expérience professionnelle (experiencia profesional). Cette rubrique est importante. Si vous avez déjà occupé des emplois ou stages, vous devrez détailler vos fonctions et responsabilités. La rubrique formation est composée de deux parties : formation académique et études complémentaires. Indiquez si vous avez fait des séjours linguistiques et si vous maîtrisez une ou plusieurs langues étrangères. Ne joignez la photocopie de vos diplômes que si on vous la demande.



euro | guidance

France

Il existe différents types de CV, tous admis selon votre profil professionnel. Vous pouvez aussi rédiger un CV européen (Europass), modèle publié par la Commission européenne disponible en différentes langues : www.europe-education-formation.fr/europass.php

La lettre de motivation accompagne le CV, elle doit souligner les informations les plus importantes et éveiller l'intérêt pour votre CV. Elle est personnalisée, brève (une page maximum).

Exemples de CV et recommandations sur le site : www.empleo.universia.es

CV à l'espagnole : www.azcarreras.com/cv/cv00.asp et www.convega.com/empleo/guiasempleo.html

Trouver un stage, quelques pistes

L'Association franco-espagnole **DIALOGO** met en relation étudiants et jeunes diplômés français avec des entreprises espagnoles (surtout à Madrid et à Barcelone). En général, les stages sont rémunérés (300/400€ par mois, voire plus) sous forme de bourses. Diálogo fournit le stage, la convention et un service de logement. L'étudiant participe aux frais pour ces services : 30 € si le stage a été trouvé et 15 € pour trouver un hébergement.

www.dialogo.es

En Espagne, la *Fundación Universidad/Empresa (FUE)* favorise le rapprochement entre les entreprises et les universités. Une de ses activités est aussi d'offrir des terrains de stages aux étudiants des universités espagnoles. Sur son site vous trouverez la liste des entreprises qui offrent couramment des « prácticas ».

www.quierounbuentrabajo.com

La présence française en Espagne

Vous pouvez contacter des entreprises françaises. Leur présence est forte outre-Pyrénées : près de 1300 entreprises françaises notamment dans la grande distribution (Carrefour, Auchan, Décathlon, Fnac...), le secteur agroalimentaire (Danone), les services aux entreprises, les services financiers et le secteur automobile.

Organismes qui recrutent régulièrement des stagiaires

Ambassade de France en Espagne. Il faut déposer sa candidature par l'intermédiaire du Ministère des Affaires Etrangères : www.ambafrance-es.org, voir « l'Ambassade – Recrutement - Stages ».

Missions Economiques de Madrid et Barcelone. Stages de 2 à 6 mois pour étudiants de niveau universitaire de 2^e ou 3^e cycle : www.ubifrance.fr/espagne

Chambre Française de Commerce et d'Industrie en Espagne : www.lachambre.es



euro|guidance

France

Observatoire International de Justice Juvénile (OIJJ). C'est une fondation d'utilité publique belge qui peut proposer des stages à Salamanca pour une durée de trois à six mois : www.oijj.org

Entreprises de dimension internationale qui accueillent des stagiaires

Déposer ou envoyer son CV à :

- L'Oréal España : www.loreal.es
- CEPSA (Compagnie pétrolière) : www.cepsa.com
- SEAT : www.seat.com, rubrique "Company" puis "Career".
- Banco Cetelem : www.cetelem.es
- COFARES (Cooperativa Farmacéutica Española) : www.cofares.es
- Fernández Constructor : www.bruesa.com
- Gamesa Aeronáutica : www.gamesa.es
- Pross (Informática) : www.pross.com

Offres de stages :

- Deloitte et Touche : www.deloitte.com rubrique « Votre carrière »
- Europcar : www.europcar.es rubrique « Empleo » (menu en bas de page)
- Renault España : <http://renault.infoempleo.com/default.htm>
- Repsol YPF : www.repsolyypf.com rubrique « Trabajar con nosotros »
- Siemens : www.siemens.es rubrique « Trabajar con nosotros »
- Venca : www.venca.es rubrique « Quienes somos ? »

Stages dans le commerce international

COPCA (Barcelone) dispose d'une base de données de professionnels du commerce extérieur de Catalogne et peut éventuellement offrir un stage si la demande existe : www.copca.com

Portails d'emploi où trouver des offres de stages

www.infoempleo.com : rubrique "primer empleo".

www.primerempleo.com : rubrique "becas y prácticas".

www.infojobs.net : rubrique "palabra clave" (becario/a o prácticas).

www.monster.es : rubrique "palabra clave" (becario/a o prácticas) puis à gauche "limitar resultados" et "sin experiencia".

www.trabajos.com : rubrique "palabra clave" (becario/a o prácticas).



euro|guidance

France

Où trouver des adresses d'entreprises

Trois Chambres de Commerce où trouver des listes d'entreprises françaises en Espagne :

- Chambre Franco-Espagnole de Commerce et d'Industrie, Madrid (CFECI) : www.lachambre.es
- Chambre de Commerce et d'Industrie Française de Barcelone : www.camarafrancesa.es
- Information sur les entreprises espagnoles : www.camerdata.es

Les entreprises se présentent aux jeunes diplômés : www.empleo.universia.es

Entreprises espagnoles d'exportation et d'importation : www.camaras.org (rubrique "bases de datos").

Annuaire professionnels :

www.qdq.com

www.paginas-amarillas.es (pages jaunes espagnoles).

Agences ou organismes intermédiaires

Vous avez aussi l'option de passer par des agences qui organisent des stages pour étudiants ou jeunes diplômés dans différents domaines professionnels. En général leurs services sont payants et quelques unes offrent, en outre, un service de logement et des cours de langue.

Animafest Experience : stages et jobs dans les campings et hôtels en hôtellerie-restauration, réception, animation, marketing. Logement et nourriture assurés. Service de placement gratuit pour les étudiants : www.animafestexperience.com

Proyecto Español : stages généralement non rémunérés à Alicante, Barcelona, Granada et Madrid. Vous devrez payer 50 € d'inscription et 300 € une fois qu'un stage vous convient : www.spanischkurs-alicante.com (cliquer sur « Choisissez votre langue »).

COINED : stages à Barcelone ; service de recherche de stage : 600€ www.coined-spain.org

Europractice : stages rémunérés de 2 à 6 mois dans l'hôtellerie-restauration aux Baléares. La recherche de stage est payante : www.euro-practice.com

Don Quijote : cet organisme propose des stages et jobs dans des hôtels en Espagne, en complément de cours de langue espagnole d'une durée de quatre semaines minimum : www.donquijote.org

Programme Eurodyssée : programme européen pour des placements en stage de l'Association des Régions d'Europe : www.eurodysee.eu

Stages proposés par les universités espagnoles

Les universités gèrent uniquement les stages de leurs étudiants. Cependant quelques unes publient leurs offres de stages sur internet. Cette information est consultable dans les services de stages de chaque université (Unidad de prácticas en empresa). Vous pouvez tenter votre chance en contactant directement l'entreprise.

Le stage en Finlande

Nom et cadre légal du stage

Työharjoittelu, practical training

Ce n'est pas du tout le même système que dans notre pays, c'est une pratique qui est très encadrée. Le stage se pratique essentiellement dans des programmes d'échange type IAESTE ou des programmes européens. Cela se fait dans le cadre d'accords bilatéraux ou d'accords entre établissements. Ce n'est pas évident de trouver un stage en faisant une démarche individuelle.

On parle de « Practical training ». Les conditions pour faire un stage sont les suivantes :

- Avoir 18 ans minimum,
- Avoir fait au moins une année d'enseignement supérieur, en université, polytechnique ou formation professionnelle ou être diplômé,
- Parler anglais, suédois ou finlandais pour pouvoir se débrouiller,
- Avoir un comportement au travail positif.

Les stages s'effectuent très souvent pendant l'été, juillet/août ou à d'autres moments de l'année. La durée minimale va d'un mois jusqu'à 18 mois.

Il est conseillé au début du stage, de signer un contrat de travail avec l'employeur.

Salaire : à priori le stagiaire est payé entre 720 euros et 2000 euros par mois.

Impôts : les stagiaires qui sont payés moins de 510 euros par mois ne paient pas d'impôt. Au-dessus de ce montant, le revenu du stagiaire est taxé à un taux de 35% "lähdevero" en finlandais.

Les stagiaires qui ne restent pas plus de 6 mois doivent payer comme tout finlandais, l'impôt sur le revenu. Ils peuvent également être tenus de cotiser à la Sécurité Sociale. Ceux qui restent plus de six mois doivent demander la "tax card" au bureau des impôts le plus proche et remplir une déclaration.

Pour plus d'informations sur la fiscalité en Finlande :

http://vero.fi/?article=4172&domain=VERO_ENGLISH&path=488,493,515&language=ENG

Conseils

Des informations utiles sur le site du Career service de l'université d'Helsinki :

www.helsinki.fi/urapalvelut/english/students/index.htm



euro | guidance

France

Un guide pour les étudiants étrangers qui souhaitent travailler en Finlande :

www.helsinki.fi/urapalvelut/materiaalit/workinginfinland.pdf

Quelques conseils sur le CV et la lettre de motivation : www.mol.fi/mol/en/02_working/

Trouver un stage : quelques pistes

Faire acte de candidature dans le cadre d'un organisme qui pratique les échanges d'étudiants ou auprès de son établissement (en général la demande doit être faite 4 à 5 mois avant la date souhaitée du début du stage) : www.studyinfinland.fi/study_options/other_possibilities/training

Autres pistes

Trouver de l'information générale ou économique utile

Le site de la communauté française de Finlande : www.ranska.net

La Chambre de commerce franco-finlandaise : www.ccff.fr

Le site de la Mission économique : www.ubifrance.fr/finlande

Un site francophone sur la Finlande : www.info-finlande.fr

Sur le site : <http://virtual.finland.fi> on peut télécharger le guide « Working in Finland ».

Autre site : www.mol.fi/mol/en/02_working

Des annuaires d'entreprises

Les entreprises exportatrices : www.finlandexports.com

Contact Finlande, un site complet sur le business finlandais : www.contactfinland.fi

Offres de stages ou jobs saisonniers

Consulter le site de l'Agence pour l'emploi finlandaise : www.mol.fi

Offres sur le site d'Eures : <http://europa.eu.int/eures>

Le stage en Grèce

Nom et cadre légal

Οικοτροφείο (*To seminario/staz*)

Le cadre légal du stage en Grèce est en cours de modification. De nouveaux textes régissant les stages devraient paraître prochainement.

Dans l'attente l'on peut signaler que, de manière générale, les activités liées au stage ne doivent en aucun cas se faire au détriment du marché national du travail.

Le jeune qui effectue un stage en cours de formation reste sous l'autorité de son chef d'établissement. Il doit respecter les règles générales appliquées par l'entreprise d'accueil, au regard de la sécurité au travail, des heures de travail et de la discipline notamment. Ces règles peuvent être toutefois modifiées en fonction de dispositions spécifiques à la protection des jeunes au travail, en application de la Directive européenne n° 94/33/CE du 22 juin 1994.

La durée légale du travail en Grèce est de 40 heures par semaine.

La pratique du stage dans le cursus scolaire ou universitaire n'est pas généralisée, mais tend à se développer.

Conseils pour rechercher un stage

La candidature

Pour la Grèce, il est conseillé de suivre les règles de rédaction du curriculum vitae français. Il en est de même pour la lettre de motivation. Le CV ne doit jamais être manuscrit. Il peut être rédigé en anglais si vous vous adressez à une grande société, en grec (si votre niveau de connaissance de la langue est suffisant), ou encore en français si votre interlocuteur maîtrise la langue bien sûr. Il est conseillé de se limiter à une page, format A4.

Vous pouvez joindre des lettres de références. Des modèles de C.V. en grec, à télécharger sur le site du Bureau Emploi-Formation du Comité Consulaire pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CCEFP), placé près la Section Consulaire de l'Ambassade de France en Grèce : www.emploigrece.org Sachez qu'un employeur grec privilégiera tout d'abord son environnement proche en utilisant le bouche à oreille. Pensez donc à utiliser vos relations personnelles dans le pays, ou à essayer d'entrer en contact avec les membres de différentes associations afin de multiplier vos chances. La communauté franco-hellénique est très organisée à Athènes. Vous trouverez la liste de ces associations sur le site de l'Ambassade de France en Grèce : <http://ambafrance-gr.org>

Introduction à l'économie grecque et au climat économique en Grèce

Deux pôles du secteur tertiaire sont dominants en Grèce, la marine marchande et le tourisme. La flotte de commerce sous contrôle des armateurs grecs représente plus de 17 % de la flotte mondiale.

Les secteurs du textile, de l'agroalimentaire et des BTP sont bien représentés.

En Grèce il y a prédominance des entreprises de petite taille. Plus de 85 % des chefs d'entreprise emploient au maximum 5 personnes.

La présence française

On trouve plus de 130 sociétés à participation française implantées en Grèce, dans des secteurs variés, et notamment :

- Bic qui possède en Grèce son centre mondial de recherche et l'une de ses trois principales usines mondiales de production pour les lames et les rasoirs,
- Lafarge qui est leader du marché du ciment en Grèce et qui y gère la plus importante cimenterie d'Europe en termes de capacité,
- Carrefour qui détient environ 20% du marché de la grande distribution,
- Pernod-Ricard qui est numéro 3 en Grèce sur les spiritueux,
- EDF Energies Nouvelles qui exploite de gros parcs d'éoliennes et qui est en passe de devenir numéro 1 dans le pays,
- Vinci qui réalise un très gros chantier d'autoroutes sur place.

On assiste à une montée en puissance des investissements français dans le secteur de la banque, assurances avec des rachats ou des prises de contrôle de sociétés grecques. Présence d'AXA, CCF, Crédit Agricole, BNP Paribas, Groupama, Société Générale...

Autres grosses entreprises françaises implantées en Grèce : Air Liquide, Alcatel, Bull, Club Méditerranée, Ciments Français, Leroy Merlin, L'Oréal, Michelin, Rhône-Poulenc, Sanofi, Schneider Electric...

Langues

Si vous êtes étudiant et que vous envisagez d'effectuer un stage en Grèce, il faut savoir que la connaissance du grec moderne est un atout important, même si l'utilisation de l'anglais est très répandue dans les affaires.

Pour les stages dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie-restauration, la connaissance du grec n'est pas nécessaire. On vous demandera plutôt de maîtriser l'anglais et d'autres langues étrangères. La langue anglaise est indispensable aussi dans les grandes entreprises et les banques françaises.

Par contre si votre recherche de stage vous oriente vers les PME, la connaissance du grec sera impérative.



euro|guidance

France

Trouver un stage : quelques pistes

Trouver de l'information générale ou économique sur le pays

La Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Hellénique : www.ccifhel.org.gr

L'Organisation Hellénique des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat (EOMMEX) :

www.eommex.gr

Le Service économique auprès de l'Ambassade de France en Grèce :

www.tresor.economie.gouv.fr/se/grece/infopays.asp

Consulter des annuaires d'entreprises

Sur le site de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Athènes, un moteur de recherche permet de trouver les coordonnées des sociétés en Grèce : www.acci.gr Aller dans rubrique « Business search », puis « ACCI members catalogue ».

On peut trouver, sur le site de l'Organisation Nationale du Tourisme en Grèce, les coordonnées des hôtels dans le pays pour déposer une demande de stage : www.visitgreece.gr Aller dans rubrique « Greece », puis « Before you travel », puis « Accommodation ».

Si vous recherchez des contacts dans les filiales françaises ou dans des organismes publics français établis en Grèce, vous pouvez obtenir par mail auprès de la Mission Economique d'Athènes une liste des entreprises à participation française (filiales, succursales, bureaux de représentation), à l'adresse suivante : athenes@missioneco.org

Sachez cependant qu'il peut être utile dans certains cas, de contacter directement le siège français de la société où vous voulez effectuer votre stage.

Consulter des offres et/ou déposer une demande

Possibilité de déposer une demande de stage sur le site du Service économique auprès de l'Ambassade de France en Grèce : www.tresor.economie.gouv.fr/se/grece/stage.asp

Déposer une demande de stage auprès du CEDEFOP (Centre Européen pour le Développement de la Formation Professionnelle) de Thessalonique, pour les détenteurs d'un diplôme de niveau Bac+3 minimum : www.cedefop.europa.eu

Envoyer des candidatures spontanées, auprès de :

La Fondation Nationale de la Recherche Grecque et ses sept Instituts : www.eie.gr

Le Centre National de Recherche Scientifique « Demokritos » : www.demokritos.gr

L'Institut Français d'Athènes : www.ifa.gr

L'Institut Français de Thessalonique : www.ift.gr



euro | guidance

France

Portails d'emploi où trouver des offres de stage

Ces différents sites sont exclusivement en langue grecque.

www.kariera.gr

www.vrespraktiki.gr

www.foititoupoli.gr

www.pcw.gr

www.skywalker.gr

www.jobsite.gr

Organisme intermédiaire

Cornucopia Club Ltd propose des stages en Grèce dans des hôtels ou centres de vacances dans les domaines suivants : animation, activités sportives, mini-clubs enfants (recherche payante).

www.cornucopiaclub.eu.com

Si vous poursuivez vos études en Grèce dans une Université ou un TEI

Si vous êtes à l'Université vous pourrez vous faire aider dans votre recherche de stage par le Bureau de Liaison Ecole-Entreprise de l'Université, le « *Grafio Diasyndesis* ».

Certaines Universités françaises ont des accords de partenariat avec des *TEI* grecs (Instituts d'Education Technique), notamment dans le cadre du programme Erasmus, qui permettent d'effectuer une année de master 1 dans ce type d'établissement. La quatrième et dernière année de TEI comprend un stage obligatoire en entreprise de six mois, qui est considéré par la législation grecque comme une première expérience professionnelle. Vous pouvez bénéficier dès lors de l'appui du TEI pour trouver un terrain de stage.

Renseignez-vous auprès du Bureau des Relations Internationales de votre Université pour connaître les accords en vigueur.



Le stage en Hongrie

Nom et cadre légal du stage

Gyakorlat

Le stage est une pratique récente dans ce pays, les programmes internationaux (Erasmus, Leonardo da Vinci, Eurodyssée...) faciliteront la recherche d'un stage. Le stage étudiant se développe en particulier dans les formations de gestion et commerce, d'ingénieurs. La formation pratique a toujours été une partie complète des études de médecine, d'enseignement... Pour travailler ou étudier en Hongrie les ressortissants européens n'ont pas besoin de permis de travail mais un permis de séjour devra être demandé lorsque le séjour est supérieur à 3 mois. Pour plus d'informations, consulter la rubrique « Conditions de vie et de travail » sur le portail de l'emploi en Europe, Eures : <http://ec.europa.eu/eures>

Trouver un stage : quelques pistes

La Chambre de commerce et d'industrie franco-hongroise propose des listes d'entreprises, des offres d'emploi pour francophones et un service d'aide à la rédaction de CV : www.ccihf.hu

Le service économique de l'ambassade de France en Hongrie :

www.tresor.economie.gouv.fr/se/hongrie/index.asp

Autres sites utiles

Les stages de TEMPUS : http://english.tpf.hu/pages/content/index.php?page_id=16

(rubrique "Trainings").

Les stages du Comité des Stages Hongrois : www.scholarship.hu/Englishsite/tabid/184/language/en-EN/Default.aspx

Les stages de l'Institut BALASSI : www.bbi.hu/index.php?id=99&fid=110

Agences de placement : <http://internet.afsz.hu>

Le journal « Budapest Sun » : www.budapestsun.com

Des offres d'emplois sur :

www.profession.hu

www.jobpilot.hu

www.job.hu

www.jobline.hu

Le stage en Irlande

Nom et cadre légal du stage

Internship, placement

La notion de stage existe en Irlande mais elle est très peu répandue. Les entreprises irlandaises ont plus l'habitude de recevoir des jeunes pendant une à deux semaines en stage d'observation. Les universités développent de plus en plus des partenariats avec des entreprises pour permettre à leurs étudiants d'avoir accès à une expérience professionnelle pendant la durée de leurs études. Une convention est alors signée entre l'école et l'employeur.

L'employeur n'est pas obligé de rémunérer le stagiaire, seules les grandes entreprises peuvent offrir une indemnité de stage de l'ordre de 300 Euros.

Protection sociale

Dans le secteur de la santé, deux systèmes parallèles coexistent : le secteur public pour une population à revenu modeste et le système privé où les prestations sont de meilleure qualité.

Le stagiaire doit être en possession de sa carte de sécurité sociale européenne (www.ameli.fr) qui lui permettra de ne payer ni les frais de médecin ni de pharmacie.

Conseils

La candidature : tous les conseils pour rédiger C.V. et lettre de motivation (« letter in support of one's application ») sont sur les sites : www.irishjobs.ie

Conseils très pertinents sur les C.V. et les entretiens : www.recruitireland.com

Trouver un stage : quelques pistes

Il existe une politique gouvernementale visant à attirer les entreprises industrielles étrangères grâce à des allègements de charges. C'est dans les domaines des technologies informatiques et du tourisme que des possibilités d'emplois subsistent.

Liste des associations professionnelles et situation de l'emploi branche par branche : www.gradireland.com

Irish Business and Employer Confederation : www.ibec.ie/ibecweb.nsf/wHome?OpenForm



euro | guidance

France

Pour trouver une entreprise française qui proposerait un détachement en Irlande pendant la durée du stage : www.tresor.economie.gouv.fr/se/irlande

L'association des Français et amis de la France en Irlande : www.afi.ie

Agences intermédiaires de placement

Wiclow Way Tutorials : www.tutorials.ie

Interconnection : www.i4s.eu/default.asp?site=student&lang=Francais, stages courts et longs (entre 4 semaines et 1 an). Régions de Cork et de Dublin.

Organismes de placement à but non lucratif

National Council for work experience : www.work-experience.org Stages courts (4 à 10 semaines) ou longs (4 à 12 mois). Sur le site également possibilité de recherche de stages dans le domaine du droit.

Gradireland : www.gradireland.com, base de données des entreprises qui recrutent. Site très complet avec information par secteur d'activité, branches professionnelles, coordonnées des associations professionnelles.

National University of Galway : www.nuigalway.ie/careers/students/summerwork.html Offres de stages dans des entreprises irlandaises.

Internjobs : www.internjobs.com, quelques offres pour l'Irlande.

Base de données des entreprises, IDA (Industrial Development Agency) : www.idaireland.com

Répertoire d'entreprises

Liste des entreprises étrangères implantées en Irlande, classées par secteur : www.enterprise-ireland.com/en/

Principales firmes exportatrices : www.irishexporters.ie

Annuaire d'entreprises : www.goldenpages.ie et www.irishjobs.ie

Le stage en Italie

Nom et cadre légal

«Stage» ou «Tirocinio».

Les placements en stage sont sous l'autorité des Régions.

La pratique du stage conventionnel est définie par la loi de 1997. C'est donc une pratique récente et encore relativement peu usitée en Italie. Elle avance irrégulièrement selon les provinces.

La loi prévoit que :

- les stages peuvent être organisés par des établissements publics, privés ainsi que des associations,
- ils font l'objet d'une convention de stage bipartite entre l'organisme d'envoi et l'entreprise d'accueil,
- un projet de formation doit être annexé à la convention,
- chacun des deux organismes contractants doit nommer un tuteur chargé du suivi du stage et du stagiaire,
- le stage ne peut pas être rémunéré mais une indemnité peut être donnée au stagiaire à la discrétion de l'employeur,
- la durée du stage ne peut excéder 4 mois pour les élèves du secondaire, 6 mois pour les élèves des Instituts Professionnels, 12 mois pour les étudiants universitaires, 18 mois suivant la fin des études pour les jeunes diplômés.
- L'organisme de formation doit signer une convention avec l'INAIL (*Istituto Nazionale per l'Assicurazione contro gli Infortuni sul Lavoro*) et payer les droits afférents : www.inail.it

Pour trouver un modèle de convention de stage aller sur le site :

www.sportellostage.it/candidati/manuale.htm

***Attention!** même si la loi prévoit la possibilité de stage après la fin des études pour les jeunes diplômés, elle l'encadre par une convention bipartite entreprise-organisme de formation. Or, un jeune diplômé français n'étant plus inscrit à l'université ne peut bénéficier d'une convention.*

La protection sociale

Une réglementation récente prévoit que l'institution organisatrice du stage est responsable du paiement des charges sociales en matière d'accidents du travail et de l'assurance responsabilité civile à la place



euro|guidance

France

de l'employeur (l'assurance de l'établissement d'enseignement français, dans le cadre d'une convention de stage tripartite, est valable).

Le stagiaire pourra s'inscrire au centre de santé de son lieu de résidence (ASL – Azienda Sanitaria Locale) en Italie. Il aura droit à l'accès gratuit aux soins et médicaments, soit au centre de santé, soit auprès des médecins et pharmaciens conventionnés. En-dehors de ce cadre, les dépenses de santé devront être acquittées puis remboursées dans les limites des tarifs fixés.

Ces dispositions sont applicables aux stages effectués par des ressortissants communautaires.

Conseils

La candidature italienne

En Italie, tout ne se joue pas sur un CV, l'entretien est largement privilégié pour juger le candidat.

Le CV : Pas de formalisme excessif, pas de photographie, de lettre de recommandation ou de photocopie de diplômes.

Les rubriques :

- Etat civil, « dati personali » : pas besoin d'être très complet, la situation familiale est souvent omise.
- Etudes et formation, « Studi e Formazione » : un chapitre très important, préciser le nom du diplôme, l'établissement, les notes obtenues.
- Expérience professionnelle, « Precedenti lavorativi » ou « esperienze professionali » : description très succincte.
- Autres, « Altre informazioni » : mobilité géographique, connaissances en langue, en informatique...

La lettre de candidature : manuscrite, nom du destinataire et de l'entreprise en haut de la lettre à gauche, précisez « oggetto : domanda di stage », adresse du candidat en bas et à gauche de la feuille.

Des exemples de CV à l'italienne : www.jobtel.it

Toutes les informations sur le stage et la rédaction du CV : www.sportellostage.it/index.htm

Trouver un stage : quelques pistes

Sites où l'on peut soit déposer son CV gratuitement, soit consulter des offres de stages

La Chambre de Commerce Franco-Italienne de Paris : www.ccif-france.fr (rubrique « annonces », puis « emploi », puis « CV »).

Celle de Lyon : www.ccielyon.com (rubrique « emploi »).



 euro|guidance

France

Sportello Stage : le site le plus complet sur lequel on peut consulter des offres de stage en Italie, inscrire son CV, envoyer son CV à des grandes entreprises italiennes choisies. Stages à Sportello dans la rubrique « Collabora con noi ».

Des offres de stage en région Lombardie et aussi ailleurs en Italie : www.4stars.it

Banque d'offres de stages et d'emplois en consultation libre, possibilité d'insérer son CV gratuitement, les profils des grandes entreprises qui recrutent des jeunes diplômés. Il faut s'enregistrer pour avoir accès aux offres : www.info-stage.it

Consultation d'offres de stages : www.tuttostage.com

Sites plus spécialisés

Les stages de la fédération de la chimie : réservés aux étudiants et diplômés en chimie : www.federchimica.it, rubrique « scuola » puis « progetto Federchimica stage ».

Associazione Industriale Bresciana : un service gratuit de mise en relation entreprise-étudiant dans la région de Brescia : www.aib.bs.it, rubrique « download », puis « stage ».

Entreprises qui proposent des stages

LOREAL Italie : invite à laisser son CV, www.loreal.it

La ENI (secteur de l'énergie) : recrute des stagiaires parmi les diplômés des universités partenaires mais elle invite aussi les autres étudiants à déposer un CV. Elle propose également directement des offres de stages sur son site : www.eni.it, rubrique « Lavora con noi » puis « invia CV » ou « posizioni disponibili ».

Oracle Italie : opportunités de stage dans les domaines suivants : Consulting, Education, Marketing, Support, Sales. Lieux : Milano, Roma, Torino, Padova, Bologna, Vercelli.

www.oracle.com/global/it/corporate/employment/stage_offers.html

LEROY MERLIN Italie : http://lavoro.leroymerlin.it/lavora_stage.shtml

Organismes qui recrutent régulièrement des stagiaires

Mission Economique de Milan : stages pour étudiants de niveau universitaire supérieur, conventionnés par leur établissement, ayant une connaissance courante de l'italien, une bonne maîtrise des techniques informatiques et une aisance dans l'expression écrite : www.ubifrance.fr/italie

Programme Boomerang pour les descendants d'émigrés d'Emilie-Romagne

Promu par la Région Emilie-Romagne et mis en œuvre par le C.I.D.E.S. (Centro Internazionale Dell'Economia Sociale), il s'adresse aux descendants d'émigrés de cette région. Il faut de préférence être membre d'une association d'Emilie-Romagne dans le monde ou réaliser des activités avec elle.



euro | guidance

France

Ce programme permet de réaliser un stage de quatre semaines dans une des entreprises de la Région. Les frais de transport sont remboursés en tout ou partie, le logement est fourni ainsi qu'une allocation pour frais de subsistance. Une demande d'adhésion au programme de 150 € sera toutefois requise.

En 2010, les secteurs concernés ont été : l'architecture et l'ingénierie, le sport et les soins à la personne, le tourisme, l'agrotourisme, le secteur de l'hôtellerie-restauration, l'agroalimentaire et le commerce extérieur.

S'adresser à : Regione Emilia-Romagna – Consulta degli Emiliano-Romagnoli nel mondo
www.emilianoromagnolinelmondo.it (rubrique « Attività e interventi »).

Le stage au Luxembourg

Nom et cadre légal du stage

Praktikum - Stage

Il n'existe pas réellement une législation du stage. Le stage nécessite la signature d'une convention ou d'un contrat entre l'étudiant, l'entreprise et éventuellement l'établissement de formation. On distingue une convention de stage au Luxembourg quand le stage s'inscrit dans un cursus d'études, et un contrat de stage quand celui-ci est volontaire non inscrit dans un cursus d'études.

Il n'y a pas de durée légale uniforme pour les stages se déroulant dans le cadre de l'enseignement supérieur. La rémunération de l'étudiant stagiaire n'est en aucun cas obligatoire, elle est versée à l'entière discrétion de l'employeur. Il n'y a ni minimum, ni maximum légal.

Informations complémentaires sur le site :

www.guichet.public.lu/fr/entreprises/ressources-humaines/contrat-travail/elaboration-contrat/convention-stage/index.html?highlight=stages

Protection sociale

Si vous êtes étudiant français vous gardez votre protection sociale étudiante pendant votre stage, il est nécessaire de vous munir de votre carte européenne d'assuré social (www.ameli.fr). Il est vivement conseillé de prendre une assurance complémentaire pour les risques d'accident en entreprise.

Si votre stage est volontaire et s'inscrit dans un contrat de stage l'employeur souscrit pour vous une assurance accident pour une durée maximale de 6 mois.

Les stagiaires dont les stages ne font pas partie d'un cursus scolaire ou étudiant, sont assimilés à des salariés.

Plus d'informations : www.ccss.lu/archives/detail/article/assimilation-des-stagiaires-aux-salaries-a-partir-du-112011/

Conseils

Comme pour la recherche d'emploi, la recherche de lieu de stage est longue et nécessite du temps et de multiplier les demandes. Consulter les annuaires des entreprises, en particulier les entreprises françaises et internationales implantées dans le pays. Le Luxembourg occupe une place importante dans le secteur financier, de nombreuses banques françaises et internationales y sont représentées, consultez les sites de ces banques pour voir les offres de stages proposées.



euro | guidance

France

De nombreuses informations utiles pour la recherche de stage au Luxembourg sur une plateforme dédiée aux offres et aux demandes de stage pour les étudiants : <http://stages.youth.lu>

Liens utiles

Service économique de l'ambassade de France au Luxembourg et en Belgique : informations sur les VIE et les stages : www.tresor.economie.gouv.fr/se/belgique/implantation.asp

Vous pouvez contacter la Chambre française de commerce et d'industrie pour connaître les entreprises françaises installées dans le pays : www.cfc.lu/

L'administration de l'emploi luxembourgeoise peut vous aider à trouver un stage : www.adem.public.lu

Autres sites

http://fr.jobs.lu/experience_professionnelle_stage_jobs.aspx

www.optioncarriere.lu/emploi-stage.html

www.eco.lu (voir la section consacrée aux stages).

Chercher dans les offres d'emplois des journaux luxembourgeois

www.voix.lu

www.le-quotidien.lu

www.land.lu

www.wort.lu

Le stage à Malte

Nom et cadre légal du stage

Internship, placement, stage

Les stagiaires, détenteurs d'une carte d'étudiant, qui effectuent des stages non rémunérés en entreprises maltaises ne sont pas soumis au régime du permis de travail. En revanche, tout étranger souhaitant exercer une activité rémunérée à Malte ou non détenteur d'une carte d'étudiant doit être titulaire d'un permis de travail délivré par le Ministère de l'Intérieur. Ce permis est en général délivré rapidement. Ces mesures, à caractère transitoire, sont amenées à évoluer en 2011.

La durée normale du travail à Malte est de 40 heures par semaine.

Protection sociale

Si vous êtes étudiant français vous gardez votre protection sociale étudiante pendant votre stage, il est nécessaire de vous munir de votre carte européenne d'assuré social (www.ameli.fr). Il est vivement conseillé de prendre une assurance complémentaire pour les risques d'accident en entreprise.

Conseils

La candidature

La lettre de présentation et le CV doivent être rédigés en anglais. Vous trouverez des conseils utiles sur la rédaction de ces documents en consultant le site suivant : www.thegraduate.co.uk

Secteurs dans lesquels rechercher un stage

Le tourisme est un secteur à fort potentiel. Beaucoup d'hôtels, de bars, de restaurants, d'agences de voyages à Malte, avec des touristes venant de toute l'Europe voire d'au-delà. Les lieux d'emploi se concentrent sur les sites les plus peuplés (Portomaso, Saint Julians, la Valette, Sliema et Saint Paul Bay). Il n'est pas très difficile de trouver un stage, mais attention aux conditions de travail ! Malte emploie aussi beaucoup de personnel dans le domaine de l'informatique et de l'assistance téléphonique (hot line). L'industrie du jeu en ligne est aussi en pleine croissance. Vous pouvez de même essayer de chercher un stage dans l'une des nombreuses écoles de langue présentes sur l'île (en marketing et relations clients notamment).



euro | guidance

France

La présence française

Une quinzaine d'entreprises françaises sont implantées dans le pays, parmi lesquelles CMA-CGM (transport de conteneurs), ST Microelectronics, la banque Natixis, la société d'assurances April, ainsi que plusieurs sociétés de jeux en ligne à capitaux français.

Langues

Pour effectuer un stage en entreprise à Malte, il n'est pas indispensable de parler et d'écrire le maltais. L'anglais suffit pour les relations courantes dans le monde des affaires. A noter également que l'italien est compris et parlé par une grande partie de la population maltaise.

Trouver un stage : quelques pistes

Trouver de l'information générale ou économique utile sur le pays

La Chambre de Commerce Franco-Maltese : www.mfccmalta.com/fr

Le Service économique de l'Ambassade de France à Malte : www.tresor.economie.gouv.fr/se/malte

Consulter des annuaires d'entreprises

Un annuaire des sociétés commerciales auprès de la Chambre de Commerce de Malte : www.maltatradedirectory.com

Un annuaire des industries exportatrices auprès de Malta Enterprise : <http://mim.maltaenterprise.com>

Une liste d'établissements hôteliers auprès du Malta Tourism Authority : www.visitmalta.com

Les pages jaunes maltaises pour trouver des coordonnées d'entreprises : www.yellow.com.mt
et www.goldenpagesmalta.com

Consulter des offres et/ou déposer une demande

L'ambassade de France à Malte accueille de manière ponctuelle, des étudiants en stage, le plus souvent des étudiants en sciences politiques, en histoire ou en droit.

Ces stages sont destinés aux étudiants ayant une connaissance du droit, de la géopolitique, de l'action culturelle et de la coopération universitaire française et disposant d'un grand sens du travail en équipe doublé d'une certaine polyvalence. Des stages de courte durée (2 mois) ou d'une durée plus longue peuvent être proposés. La procédure à suivre pour postuler est centralisée au Ministère des Affaires Etrangères et Européennes à Paris. Il est donc déconseillé d'envoyer des candidatures spontanées à l'Ambassade.

Pour postuler :

www.diplomatie.gouv.fr/fr/ministere_817/emplois-stages-concours_825/stagiaires_5440/comment-postuler_54230.html



 euro | guidance
France

Agences ou organismes intermédiaires

La Chambre de Commerce Franco-Malaise propose un service d'assistance personnalisée aux étudiants français désireux d'effectuer un stage en entreprise à Malte.

Ce service consiste en : la recherche d'un stage auprès d'entreprises dans le secteur d'activité souhaité par l'étudiant (priorité donnée aux stages de plus de trois mois) ; l'accueil à l'aéroport, l'introduction auprès de l'entreprise d'accueil et l'accompagnement au logement ; la recherche d'un logement sur l'île de Malte selon le budget annoncé. Coût de la prestation : 175 €.

www.mfccmalta.com

Le stage en Norvège

Nom et cadre légal du stage

Internship, trainee

Informations générales sur la Norvège : www.visitnorway.com

« Working in Norway », document à télécharger : www.nav.no/805387350.cms

Protection sociale

Si vous êtes étudiant français vous gardez votre protection sociale étudiante pendant votre stage, il est nécessaire de vous munir de votre carte européenne d'assuré social (www.ameli.fr). Il est vivement conseillé de prendre une assurance complémentaire pour les risques d'accident en entreprise.

Conseils

Quelques pistes à explorer :

Stages en agriculture et dans le tourisme

« Working guest – Framing » et « Working guest- Tourism ».

Information pour les stagiaires en Norvège : www.trainee.no/information-in-english

Service emploi de la Chambre de commerce franco-norvégienne : www.ccfn.no « service emploi ».

Pour une mise en relation entreprises-candidats à un emploi ou un stage :

www.ccfn.no/services/service-emploi/demandeur-demploi-stage.html

Sites utiles

Agence Norvégienne pour l'emploi : NAV: www.nav.no/english ,NAV Service Centre: 0047 800 33 166 (en anglais), information sur l'emploi et la sécurité sociale.

Service économique et santé : www.helfo.no

Service économique et santé : www.sua.no

Service des impôts : www.skatteetaten.no

Informations fiscales en anglais : www.taxnorway.no

Service de l'immigration : www.udi.no



euro | guidance

France

UDI – Service immigration en ligne : <https://selfservice.udi.no>

Journaux utiles

www.norwaypost.no : nouvelles en anglais

www.aftenposten.no/english : Oslo

www.aftenbladet.no : Stavanger

www.bt.no : Bergen

www.adressa.no : Trondheim

www.nordlys.no : Tromsø

www.fvn.no : Kristiansand

Le stage aux Pays-Bas

Noms et cadre légal

On trouvera les termes de « *internship* », « *traineeship* », « *stage* ».

Meeloopstage : stage d'initiation à un secteur ou une profession (quelques semaines).

Werkervaringsstage : stage professionnel plus approfondi.

Werkopdrachten : mission professionnelle effectuée pour une entreprise ou une institution.

Afstudeerstage : dernière composante du cursus, c'est un stage de pré-insertion avec le plus souvent la rédaction d'un mémoire.

Le stage est une pratique courante aux Pays-Bas.

Il s'effectue le plus souvent dans le cours de ses études et dépendra donc du niveau de formation atteint et de la spécialité.

Il est systématique en troisième année dans les cursus des universités de sciences appliquées.

La maîtrise de l'anglais est quasi incontournable car c'est une des langues de travail aux Pays-Bas mais attention, il sera parfois nécessaire de maîtriser également le néerlandais en fonction des secteurs demandés.

Le plus souvent rémunérés, les stages offerts seront plus fréquents dans les secteurs demandeurs tels que la technologie industrielle, l'informatique, l'aérospatiale.

Protection sociale

Si vous êtes étudiant français vous gardez votre protection sociale étudiante pendant votre stage, il est nécessaire de vous munir de votre carte européenne d'assuré social (www.ameli.fr). Il est vivement conseillé de prendre une assurance complémentaire pour les risques d'accident en entreprise.

Trouver un stage : quelques pistes

Dans le cadre d'études universitaires, le site à consulter est le suivant : www.nuffic.nl/international-students/living-in-holland/traineeships

On y trouvera toutes les informations pour se doter des documents nécessaires suivant que l'on souhaite faire un stage dans le cadre de son cursus en France ou dans le cadre d'un cursus néerlandais, ainsi que pour établir une convention de stage.



euro|guidance

France

Il est également possible de s'appuyer sur le Réseau Franco-Néerlandais (RFN) et la Frans-Nederlandse Academie (FNA), www.frnl.eu/FR/?cid=13. Créé en l'an 2000 sur décision des gouvernements français et néerlandais, le RFN/FNA renforce la coopération et les bonnes relations entre les institutions des deux pays et participe à la construction d'un espace européen de l'enseignement et de la recherche. Ce réseau accorde des aides financières à la mobilité, (Bourses « Eole » d'aide à la mobilité vers les Pays-Bas) destinées à des étudiants en Master, à des doctorants et des post-doctorants, toutes disciplines confondues, pour un séjour d'études, de recherches ou un stage aux Pays-Bas (date limite de réception des candidatures : 15 mai 2011).

Autre démarche que l'on peut envisager: consulter les sites des établissements d'enseignement supérieur en cherchant la rubrique concernant les stages (« internships ») et en prenant contact ensuite directement avec les départements concernés (consulter la liste des établissements d'enseignement supérieur sur site de Nuffic).

D'autres sites proposent des banques de données pour étudiants à la recherche d'un stage :

www.aiesec.nl

www.integrand.nl

www.zinnigestages.nl

www.stageplaza.nl

www.studentenbureau.nl

Autres sources d'information

Sur le site de l'ambassade des Pays-Bas à Paris vous pourrez trouver des informations générales utiles : www.amb-pays-bas.fr/trouver-un-travail-ou-un-stage-aux-pays-bas.phtml

Dans un cadre de formations et/ou d'expériences plus professionnelles les entreprises et leurs départements de ressources humaines peuvent être contactées en direct.

Les ouvrages tels le *Pyttersen Almanac* et le *Staatsalmanac* (consultables en librairie ou bibliothèque néerlandaise) donnent la liste complète des entreprises et organisations aux Pays-Bas en fonction de leur domaine d'activité.

Consulter également la chambre de Commerce franco néerlandaise

www.cfc.nl/agent-emploi-stage-vie.html

Il est possible d'accéder sur ce même site à une banque de données sur les entreprises françaises installées au Pays-Bas.

Les grandes entreprises disposent souvent d'un département de stagiaires. Elles opèrent parfois en France par le biais de filiales et antennes locales qui pourront être sollicitées pour un premier contact :



 euro | guidance

France

SHELL : www.shell.com

PHILIPS : www.philips.nl

UNILEVER : www.unilever.nl

ABN AMRO : www.abnamro.nl

PROCTER & GAMBLE : www.pg.com

DELOITTE & TOUCHE : www.deloitte.com

KPMG : www.kpmg.com

BALLAST NEDAM : www.ballast-nedam.nl

AEGON : www.aegon.com

FORTIS : www.fortis.com

CLIFFORD CHANCE : www.cliffordchance.com

Les sites de recherche d'emploi peuvent également être consultés

Office national du travail : www.werk.nl

www.carp.nl

www.jobnews.nl

www.vacaturebank.nl

Le stage en Pologne

Noms et cadre légal

Praktika, Staz

La recherche de stage n'est pas aisée en Pologne. Elle nécessitera le plus souvent d'être en mesure de maîtriser la langue.

Protection sociale

Si vous êtes étudiant français vous gardez votre protection sociale étudiante pendant votre stage, il est nécessaire de vous munir de votre carte européenne d'assuré social (www.ameli.fr). Il est vivement conseillé de prendre une assurance complémentaire pour les risques d'accident en entreprise.

Conseils

Les démarches s'organiseront en appui des stratégies suivantes :

1. S'adresser aux bureaux carrières des universités polonaises pour bénéficier de leur accompagnement, tel qu'elles le fournissent à leurs étudiants.
2. S'adresser aux entreprises en direct ou utiliser les ressources des services mettant en relation offre et demande d'emploi.
3. S'adresser au réseau des entreprises françaises en Pologne.

Enfin faire appel aux organismes internationaux de recherche de stage (voir introduction de l'ouvrage, page 12).

Trouver un stage : quelques pistes

S'adresser aux bureaux carrières des universités polonaises

www.biurokarier.uw.edu.pl/dodatki/bkwpol.htm Cette liste des bureaux des carrières polonais se trouve sur le site de l'Université de Varsovie : www.biurokarier.uw.edu.pl > Biura Karier > Lista Biur Karier w Polsce

Site de l'université de Rzeszów, <http://kariera.univ.rzeszow.pl> > Ogólnopolska sieć Biur Karier

S'adresser aux entreprises en direct ou utiliser les ressources des services mettant en relation offre et demande d'emploi.



euro | guidance

France

Sites officiels

PSZ Publiczne Służby Zatrudnienia, site équivalent de Pôle Emploi. Adresses des bureaux de l'emploi, recherche d'offres d'emploi, conseils sur la rédaction du cv et de la lettre de motivation, info sur les droits et les allocations... www.psz.praca.gov.pl

Kraz , gestionnaire des enregistrements dans les agences de l'emploi. Adresses des bureaux provinciaux du travail, www.kraz.praca.gov.pl

Bureaux de l'emploi

Onet, liste des bureaux de districts du travail, par villes., <http://katalog.onet.pl> > Biznes i ekonomia : cliquez sur "Praca" > Urzędy Pracy

Sites d'offres d'emploi

Monster, recense plusieurs centaines de milliers d'offres dans tous les pays d'Europe centrale et orientale.

www.monster.fr

Gazeta., un premier site très riche, incontournable. Ce site présente toutes ses informations disponibles en page d'accueil : la recherche d'offres par activité, par région mais aussi par pays, la présentation des entreprises qui recrutent, l'accès au forum, des conseils carrière, etc.

Après inscription et le dépôt du CV, il est possible d'activer l'alerte e-mail. Une rubrique est spécialement dédiée aux étudiants. Le calculateur de salaires dans la rubrique "*Centrum kariery*" ainsi que les tests proposés constituent un plus. www.gazeta.pl

Wirtualna Polska Praca , un autre site très riche et incontournable. Outre la classique possibilité de recherche d'emploi par mot-clé, activité et région et pays, ce site propose également des conseils carrière, différents guides (CV, lettre motivation ...) ainsi qu'une rubrique Droit du travail. A noter la rubrique "*Poradnik/ekspert*" qui présente des experts (droit, droit du travail, RH ...) auxquels il est possible de poser ses questions par mail pour recevoir des conseils personnalisés. , <http://praca.wp.pl>

Pracuj, site Internet en polonais d'offres d'emploi, en particulier offres pour étudiants. Tests pour évaluer vos compétences professionnelles, liste de salaires, créateur de CV..., <http://pracuj.pl> - <http://student.pracuj.pl>

Onet.pl Praca, ce site d'offres d'emploi bilingue polonais/anglais permet d'effectuer une recherche par mot-clé, activité ou région ou directement par thème. Après inscription et dépôt de son CV, on peut recevoir par mail une sélection d'offres correspondant à son profil. Il manque peut être une rubrique conseils. www.praca.onet.pl

Praca, un site Internet en polonais qui contient un grand nombre d'offres de travail et permet aussi de déposer son CV. www.praca.pl

S'adresser au réseau des entreprises françaises en Pologne.

Chambre de Commerce et d'Industrie Française en Pologne (C.C.I.F.P.) : www.ccifp.pl

ul. Widok 8

00-023 Warszawa

Tél : +48 (22) 696 75 80

Fax : +48 (22) 696 75 90



euro|guidance

France

Consulter le très utile annuaire des entreprises membres de la Chambre de commerce, accessible en ligne : www.chandney.com.pl/ccifp/index.html

Chambre de commerce et d'industrie française en Pologne : www.ccifp.pl >Version française > Services > Bourse à l'emploi

Autres sources d'informations

On consultera avec beaucoup d'intérêt le site de l'université de Nancy qui a développé tout un dossier sur la Pologne à partir du lien suivant : www.platine.univ-lorraine.fr/index.php?id=1882

Les offres dans la presse :

Media Poland, le portail des médias polonais en ligne. www.mediapoland.com

Gazeta Wyborcza, le site du quotidien *Gazeta Wyborcza* présente sous la rubrique "Praca" un lien vers le site emploi du journal. La page d'accueil permet l'accès aux offres de différentes manières : par mots clé, par lieu et secteur ainsi que par pays pour des offres hors Pologne. Elle présente également une actualité des entreprises qui recrutent avec des liens vers leurs annonces. A voir de plus près la rubrique "Centrum kariery" qui présente des conseils carrière., <http://wyborcza.pl>

Gazeta Wyborcza, chaque lundi le journal publie un supplément "Emploi" avec plus de 1200 offres d'emploi. , <http://gazetapraca.pl>

Rzeczpospolita, quotidien dont les articles qui ont moins de 7 jours sont disponibles gratuitement sur Internet. Le journal offre des petites annonces et propose un moteur de recherche sur www.rzeczpospolita.pl/szukaj/ogloszenia.pl

The Warsaw Voice, destiné principalement aux étrangers résidant dans le pays, cet hebdomadaire en anglais diffuse de l'information générale sur la Pologne et l'Europe centrale. La rubrique "Classifieds" diffuse quelques offres. Ce site très généraliste permet de se tenir informé, après inscription (gratuite). www.warsawvoice.pl

Wprost 24, l'hebdomadaire offre aussi un forum sur l'emploi (*Kariera*) où vous trouverez des informations sur les bourses, des annonces, des conseils sur la recherche d'emploi et la candidature. www.wprost.pl > Nasze serwisy > Praca

Il est également possible de consulter la presse générale et spécialisée : www.gazeta.pl, www.rzeczpospolita.pl, www.wprost.pl, www.pulsbiznesu.pl

Enfin, certains sites peuvent également vous aider à rédiger un CV et une lettre de motivation : www.cvonline.pl ; www.praca.gov.pl, <http://abcpraca.pl>, www.kariera.com.pl

Le stage au Portugal

Nom et cadre légal

Estágio

Au Portugal, il est possible pour un étudiant d'un autre pays de faire un stage en cours d'études ou après la fin de celles-ci. Le stagiaire peut être un étudiant, un jeune diplômé ou un demandeur d'emploi. La durée d'un stage peut être de un à douze mois.

Pour les étudiants les règles qui s'appliquent peuvent être retrouvées dans le portail du Ministère de l'Education portugais sous l'appellation « PORTARIA N° 8, de 23 de janeiro de 2001 »

<http://portal.mec.gov.br/seesp/arquivos/pdf/port8.pdf>

On peut par ailleurs se référer au Code du travail s'il y a un problème entre le stagiaire et son employeur (Código do Trabalho). A consulter sur : www.portugal.gov.pt

La convention de stage : si le stage est effectué dans le cadre d'un programme spécifique, une convention préétablie est signée par les différentes parties. Si le stagiaire ne perçoit aucune indemnité, la convention n'est pas obligatoire mais fortement recommandée.

La protection sociale

Si le stagiaire est indemnisé dans le cadre d'un programme européen ou par une entreprise étrangère, il doit se munir de sa carte européenne d'assurance maladie et prendre une assurance responsabilité civile.

Si le stagiaire est rémunéré par une entreprise portugaise, il est pris en charge par l'entreprise qui va cotiser au titre de la sécurité sociale et au titre des accidents du travail. Dans ce cas, le stagiaire ira au service de la Sécurité Sociale ou à la « Loja do Cidadão » (www.portaldocidadao.pt) pour obtenir un numéro de Sécurité sociale. Site de la Sécurité sociale portugaise : www.seg-social.pt

Conseils pour rechercher un stage

Le tourisme est un secteur très dynamique au Portugal, notamment à Lisbonne, Madère et en Algarve. A Lisbonne surtout, dans le secteur hôtelier, on peut essayer de chercher un stage en tant que réceptionniste, commercial, mais aussi cuisinier ou serveur.



euro|guidance

France

L'environnement et les énergies renouvelables peuvent offrir des opportunités de stage. Le gouvernement portugais souhaitant investir dans le secteur nucléaire et dans l'énergie éolienne, ces secteurs viennent d'entrer dans une phase de développement important.

Le secteur automobile est l'un des secteurs-clé du pays. La fabrication d'automobiles au Portugal est assurée par quatre grandes unités de montage : Autoeuropa (Volkswagen, Ford, Seat), Citroën Lusitânia (Citroën et Peugeot), Mitsubishi Trucks Europe et Salvador Caetano (Toyota), et par un nombre important de fabricants de composants (Faurecia, Renault Cacia, IETA, Simoldes...). Vous pouvez tenter une recherche de stage en ingénierie mécanique notamment.

Mais il peut y avoir aussi des opportunités intéressantes dans les domaines de la haute technologie (Lisbonne et Porto), du vin (Alentejo, Madère, Porto, Ribatejo), de la biologie marine (Algarve, Açores, Lisbonne, Madère), de la géologie, des mines (Alentejo, Lisbonne), de l'industrie des chaussures (nord du Portugal).

Beaucoup d'entreprises portugaises recherchent des jeunes diplômés très qualifiés et souvent, si le stage se passe bien, cela fonctionne comme une pré-embauche. Ceci dit, le marché de l'emploi au Portugal se caractérise par un déficit de professions intermédiaires. Les jeunes en formation technique de type BTS, DUT ont donc toutes leurs chances. Prospector notamment dans les secteurs des télécommunications, de la banque/assurance ou de la grande distribution.

La présence française au Portugal

C'est le secteur du BTP qui regroupe le plus grand nombre de filiales françaises (13%), suivi par celui des transports (11%), des biens de consommation (11%), de l'énergie (10%), de la finance (10%) et des services (9%). La grande distribution s'est beaucoup développée au Portugal. Les grandes enseignes françaises se sont positionnées sur ce marché en expansion qui emploie aussi bien des secrétaires trilingues que des commerciaux, responsables de secteur, chefs de produit, responsables marketing, gestionnaires de stocks...

Langues

La connaissance du portugais est indispensable dans un grand nombre de secteurs professionnels, mais n'est cependant pas impérative partout. Les grandes entreprises utilisent d'autres langues pour communiquer comme l'anglais, le français et l'espagnol.

Connaissance de l'anglais et l'allemand pour le secteur du tourisme.

La candidature

Auparavant très détaillé, le CV portugais ressemble aujourd'hui de plus en plus à ceux des autres pays européens.

Il est généralement présenté en cinq parties :



euro|guidance

France

1. Le titre du CV : il est recommandé si vous répondez à une annonce. Mettez en avant votre niveau d'études et la fonction à laquelle vous postulez. Par exemple : stage d'assistante commerciale, etc. Si vous êtes jeune diplômé, insistez sur une expérience valorisante effectuée pendant vos études, à condition que celle-ci soit en rapport avec le stage recherché. Par exemple : bilingue français-portugais, animateur radio-jeune... Il vaut mieux ne pas mettre de titre plutôt que d'en choisir un qui soit maladroit ou inadapté.
2. La formation et l'expérience professionnelle : la formation doit figurer en première place si vous avez peu d'expérience ou si vous êtes jeune diplômé. N'essayez pas de traduire vos diplômes, indiquez l'appellation française en expliquant à quel niveau d'études cela correspond.
3. Les langues : indiquez les langues que vous avez étudiées, ainsi que les séjours à l'étranger.
4. Connaissances en informatique : citez un par un les logiciels que vous savez utiliser : Excel, Word, Power Point, Photoshop, etc.
5. Centres d'intérêts : rédigez cette partie en privilégiant les compétences nécessaires en entreprise (la pratique de certains sports peut mettre en avant votre sens du travail en équipe par exemple).

Vous trouverez des exemples de CV et de lettres de motivation sur les sites suivants :
<http://expressoemprego.clix.pt> , www.superemprego.sapo.pt

Trouver un stage : quelques pistes

S'informer sur la situation économique et les différents secteurs professionnels

Institut pour le soutien à l'investissement des PME : www.iapmei.pt

Ministère de l'Economie : www.min-economia.pt

Portugal in Business : www.portugalinbusiness.com

Chambre de Commerce et d'Industrie Luso-Française : www.ccilf.pt

Banque du Portugal : www.bportugal.pt

Des associations professionnelles :

Association des Entreprises portugaises : www.aeportugal.pt

Association des Industries portugaises : www.aip.pt

Association des Jeunes entrepreneurs : www.anje.pt

Consulter des annuaires d'entreprises

www.europages.org

www.kompass.com

www.visitportugal.com : des coordonnées d'établissements hôteliers dans tout le Portugal.



 euro|guidance

France

Consulter des offres ou déposer une demande de stage

Capmagellan : un site conçu pour et par des lusodescendants. Des offres de stage sur : www.capmagellan.org

Mission Economique auprès de l'Ambassade de France au Portugal : stages de 3 à 9 mois pour étudiants de niveau universitaire de 2^e ou 3^e cycle conventionnés par leur établissement d'enseignement. Une connaissance courante du portugais est requise, une aisance dans l'expression écrite, ainsi que la maîtrise des techniques informatiques. Effectuer les démarches au moins trois mois avant la date supposée du stage : www.ubifrance.fr/portugal

Chambre de Commerce et d'Industrie Luso-Française de Lisbonne et sa délégation à Porto : possibilité de s'inscrire dans la base de données mise à disposition des entreprises françaises et portugaises recherchant des collaborateurs ou des stagiaires luso-français. La Chambre de Commerce se charge de divulguer les CV auprès des entreprises membres. Pour déposer sa demande de stage aller dans la rubrique « bourse d'emploi » : www.ccilf.pt

Agences ou organismes intermédiaires

Le programme PEJENE : ce programme, porté par la Fondation portugaise de la Jeunesse, permet aux jeunes en dernière ou avant dernière année d'études d'enseignement supérieur, d'effectuer un stage en entreprise d'une durée de deux ou trois mois durant l'été. Il faut pour bénéficier de ce programme, être inscrit dans une université portugaise : www.fjuventude.pt/pejene2010

Le programme JAME : pour ceux qui sont inscrits dans une université de la région de Lisbonne dans un cursus de sciences physiques, chimie, environnement, électricité ou électronique, il est possible de bénéficier de stages qui se déroulent dans le Musée de l'Electricité. Il faut avoir entre 18 et 25 ans et de bonnes compétences en anglais. Plus d'informations sur le site : www.fjuventude.pt rubrique « activités ».

Le stage en République tchèque

Nom et cadre légal du stage

Stáž, Odborná praxe

La pratique du stage est récente et n'est définie que partiellement dans la loi : le code du travail dit que les employeurs doivent assurer une pratique professionnelle adéquate pour les élèves et les étudiants afin qu'ils obtiennent des expériences nécessaires à leur futur métier. La pratique professionnelle ou stage est considérée comme un travail « ordinaire », rémunérée par un salaire. Il n'y a pas de durée légale uniforme dans le cadre de l'enseignement supérieur sauf pour les stages Erasmus qui durent entre 3 et 12 mois.

La loi de l'Education (n°561/2004) parle du stage/pratique professionnelle comme faisant partie du cursus de formation et qui dans ce cadre n'est pas rémunéré. Mais si cette pratique professionnelle est dans la production et qu'elle apporte un revenu à l'employeur, le stagiaire doit être rémunéré. Le niveau minimal de cette rémunération mensuelle pour une activité productive de 402H/semaine est de 30% du SMIC

Protection sociale

Si vous êtes étudiant français vous gardez votre protection sociale étudiante pendant votre stage, il est nécessaire de vous munir de votre carte européenne d'assuré social (www.ameli.fr). Il est vivement conseillé de prendre une assurance complémentaire pour les risques d'accident en entreprise.

Pendant le stage les mêmes mesures de sécurité et de protection s'appliquent comme pour les employés. Les conditions d'application doivent être stipulées dans la convention de stage de l'étudiant ou dans le contrat signé entre le stagiaire et l'entreprise.

Conseils

Comme pour la recherche d'emploi, la recherche de lieu de stage est longue et nécessite du temps et de multiplier les demandes. Consulter les annuaires des entreprises, en particulier les entreprises françaises et internationales implantées dans le pays. La meilleure solution est de contacter un correspondant tchèque du réseau EURES : <http://portal.mpsv.cz/eures/kontakty>

Des informations sur la législation du travail en République tchèque se trouvent dans le portail Eures : <http://ec.europa.eu/eures/home.jsp?lang=cs>



 euro | guidance

France

Le site de l'agence pour l'emploi tchèque : <http://portal.mpsv.cz>

Le service économique de l'Ambassade de France en République tchèque donne des informations sur les VIE et les stages : www.tresor.economie.gouv.fr/se/reptcheque

Vous pouvez contacter la Chambre de commerce franco-tchèque pour connaître les entreprises françaises installées dans le pays : www.ccft-fcok.cz/fr/

Liens utiles

Pour ceux qui parlent tchèque, chercher dans les offres d'emplois des journaux tchèques :

www.idnes.cz

<http://pravo.novinky.cz>

www.lidovky.cz

Guide pratique en français pour Prague et la CZ : www.a-tout-prague.com/fr/guide/pratique

Le stage en Roumanie

Nom et cadre légal du stage

Stagiu

La Roumanie, compte tenu de son adhésion récente à l'Union Européenne (1er janvier 2007), peut établir des mesures restrictives pour l'accès à son marché du travail. Ce principe peut s'appliquer si un stage est rémunéré. Ces mesures, à caractère transitoire, sont amenées à évoluer. De manière générale, les activités liées au stage ne doivent en aucun cas se faire au détriment du marché national du travail.

Le temps de travail est légalement fixé à 40 heures par semaine.

Pour plus d'informations contacter :

La Délégation de l'Office des Migrations Internationales - Agence Nationale pour l'Accueil des Etrangers et les Migrations

93, Bd Dacia, 020053 Bucarest, Sector 2

Tél : (+ 40 21) 210 13 45 - Fax : (+ 40 21) 210 12 45

Conseils pour rechercher un stage

Les secteurs les plus ouverts appartiennent principalement au secteur tertiaire (finance, commerce, marketing, télécommunications, informatique, comptabilité, audits, communication). Pour la plupart des stages, il faut maîtriser le roumain et/ou l'anglais.

La présence française

La présence française est importante en Roumanie, avec quelque 4000 sociétés à capitaux partiellement ou en totalité français. Beaucoup de secteurs sont représentés : matériaux de construction, construction mécanique, automobile, biens de consommation, télécommunications, distribution, banques... Ces sociétés se concentrent à Bucarest, mais aussi dans la région de Munténie ou encore dans la région de Timisoara.

Les principales grandes entreprises françaises en Roumanie, auprès desquelles déposer une demande de stage :

- Automobile : Renault, Michelin,
- Banque et assurance : BRD – Groupe Société Générale, Groupama, Cardif Assurances,



euro|guidance

France

- Télécommunications et téléphonie : Alcatel et Orange,
- Grande distribution : Carrefour, Auchan, Cora, Intermarché,
- Distribution spécialisée : Bricostore, Mr Bricolage,
- Distribution pharmaceutique : Sanofi, Servier,
- Distribution de luxe : LVMH,
- Hôtellerie : Accor,
- Energie, traitement de l'eau : GDF-Suez, Alstom, Veolia,
- Gaz industriels : Air Liquide,
- Matériels de manutention : Provost et Haulotte,
- Equipements électriques industriels : IMSAT-Groupe SNEF,
- Matériaux de construction : Lafarge, Saint Gobain,
- Infrastructures : différentes filiales des groupes Bouygues et Vinci,
- Agroalimentaire : Danone, Lactalis, Soufflet, Roquette.

Mais au-delà de ces grands groupes, les PME françaises s'installant en Roumanie sont de plus en plus nombreuses, beaucoup d'entre elles sont liées aux activités des grands groupes (par exemple, les équipementiers automobiles dans le sillage des grands constructeurs).

Les PME sont également très actives dans les domaines de l'ingénierie, des TIC et des jeux vidéo.

Et enfin de très petites implantations françaises se développent notamment dans le secteur de l'hôtellerie, la restauration, et le tourisme.

Trouver un stage : quelques pistes

Trouver de l'information générale ou économique utile

Chambre Française de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture en Roumanie : www.ccifer.ro

Consulter des annuaires d'entreprises

L'Association Nationale des Exportateurs et Importateurs (ANEIR). Sur son site on peut trouver la liste des entreprises roumaines, importatrices et exportatrices : www.aneir-cpce.ro

Trouver une entreprise pour l'envoi de candidatures spontanées : www.europages.com

Consulter des offres et/ou déposer une demande

Possibilité de déposer une candidature spontanée sur le site du service économique de l'Ambassade de France en Roumanie : www.tresor.economie.gouv.fr/se/roumanie/implantation.asp

L'Institut Français de Bucarest, ainsi que les Centres Culturels Français installés en Roumanie, accueillent ponctuellement des stagiaires. Il est préférable de proposer un stage long (au moins trois mois) pour voir sa candidature retenue.



euro | guidance

France

- Institut Français de Bucarest : www.culture-france.ro
- Centre Culturel Français de Cluj : www.cafc.ro
- Centre Culturel Français de Iasi : www.ccfiasi.ro
- Centre Culturel Français de Timisoara : www.ccf Timisoara.ro

Organisme intermédiaire

Pour chercher un stage : <http://stages-emplois.com> (gratuit).

Le stage au Royaume Uni

Noms et cadre légal du stage

Au Royaume Uni, on distingue plusieurs catégories de stages.

Sandwich and industrial placements : un placement en entreprise rémunéré pendant une période déterminée d'un cursus universitaire, pris en compte pour l'obtention du diplôme ; sa durée est souvent d'une année entière.

Work-based project : mission spécifique obligatoire dans le cursus, effectuée dans une entreprise.

Work placement : période de travail rémunéré ou non faisant partie des études. Le placement peut être organisé entre l'université et l'employeur ou par l'étudiant lui-même.

Internship : ce terme fait référence au placement d'un jeune dans une grande entreprise pour une durée de 6 à 12 semaines, souvent pendant les vacances d'été.

La durée du stage doit être inférieure à un an. Le stagiaire rémunéré ou non a le même statut que les employés. La convention de stage tripartite doit impérativement fixer les différentes modalités du stage (rémunération, assurances, responsabilités).

La protection sociale du stagiaire

Pour les stages rémunérés, si le salaire est supérieur à £72 par semaine, le stagiaire est tenu de verser les cotisations d'assurance à la « National Insurance ».

Si le stage est non rémunéré ou si le salaire est inférieur à £ 72 par semaine, le stagiaire sera couvert par sa caisse d'assurance maladie française dans le cadre de la convention tripartite.

Avec la carte européenne d'assurance maladie, les frais de soins sont pris en charge. Le stagiaire se présente auprès du « General Practitioner » (GP) appartenant au National Health Service. Pour les médicaments, un montant forfaitaire sera à la charge du stagiaire.

Si l'université française n'a pas conclu de convention de stage avec l'entreprise, le stagiaire n'est pas couvert contre les risques Accident du Travail et Maladie Professionnelle.

Conseils pour rechercher un stage

La candidature

Conseils pour réussir un entretien, conseils concis pour la rédaction du CV et de la lettre de motivation (letter in support of one's application) : www.thegraduate.co.uk

Modèle de CV et lettre de motivation sur : www.emploi-formation.org.uk/conseils.htm



euro|guidance

France

Des conseils utiles pour la recherche d'emploi (Job applications, letters and interview) :

www.direct.gov.uk

Trouver un stage : quelques pistes

Situation de l'emploi

La Royaume-Uni souffre de la crise économique. Ce sont souvent les emplois précaires qui se sont développés ces dernières années. Il faut dire aussi que l'attrait des investisseurs étrangers est en grande partie dû au faible coût de la main d'œuvre britannique. C'est dans le secteur de l'hôtellerie-restauration que les Français sont les plus recherchés. Les secteurs porteurs restent la restauration, la grande distribution, l'informatique, le commerce, les industries liées à l'environnement.

Marché de l'emploi par région : www.amber-jobs.co.uk

National Institute of Economic and Social Research : www.niesr.ac.uk

Trouver un stage

Pour les étudiants, voir si l'établissement français a des accords avec des entreprises.

Le British Council propose des offres et des conseils : www.britishcouncil.org/fr/france-educationuk-stages.htm

Des listes d'entreprises sont accessibles sur les sites :

La mission économique : www.tresor.economie.gouv.fr/se/ru/

La Chambre de Commerce Française de Grande-Bretagne : www.ccfqb.co.uk

La Chambre franco-britannique : www.francobritishchambers.com

Les Français expatriés sont à contacter via :

L'Union des Français de l'Étranger : www.ufe.org

La Fédération internationale des accueils des Français à l'étranger :

www.londresaccueil.org.uk

Les associations : www.ambafrance-uk.org/Associations-1-3.html

Les agences de recrutement :

Trident Transnational : programme de stages de 6 à 12 mois pour les étudiants européens, surtout dans la région de Londres dans de nombreux domaines : www.trident-transnational.org



euro|guidance

France

Les organismes de placement à but non lucratif :

Placement Uk : pour les étudiants de premier ou deuxième cycle avec convention de stage. Placement gratuit. Le stagiaire reçoit une indemnité de 750 Euros par mois. Publication sur le site d'offres de stages : www.placement-uk.com

The National Council for Work Experience : offres de stages sur le site.

Possibilité de télécharger le Student Guide qui donne un nombre important d'informations et de conseils sur les placements en stages : www.work-experience.org

The graduate : beaucoup d'informations sur les entreprises qui recrutent des stagiaires au niveau graduate, offres en ligne. Possibilité de postuler à une offre de stage directement auprès des entreprises sur le site : www.thegraduate.co.uk

Prospects : pour les Postgraduates, base de données d'entreprises qui recrutent : www.prospects.ac.uk

Internship : propose des offres de stages : www.internship-uk.com

Les sites de grandes universités :

London University, par exemple : www.careers.lon.ac.uk/output/Page19.asp

Les annuaires d'entreprises :

Yellowpages : www.yellowpagesworld.com/uk.htm

Companies House : www.companieshouse.gov.uk

Department of Trade and Industry : www.bis.gov.uk/

Kompass : <http://gb.kompass.com>

Job Centre Plus, information sur les associations professionnelles par secteur :

www.direct.gov.uk/en/index.htm

www.businesslink.gov.uk/bdotg/action/home?domain=www.businesslink.gov.uk&target=http://w

www.businesslink.gov.uk/

www.dwp.gov.uk/about-dwp/customer-delivery/jobcentre-plus/

Le stage en Slovaquie

Nom et cadre légal

Stáž

Il est difficile de trouver un stage si on ne parle pas le slovaque. Une piste à explorer est de solliciter les entreprises étrangères implantées sur place et particulièrement les entreprises françaises qui pourraient vous détacher en Slovaquie.

Protection sociale

Si vous êtes étudiant français en stage vous gardez votre protection sociale étudiante pendant votre stage, il est nécessaire de vous munir de votre carte européenne d'assuré social (www.ameli.fr). Il est vivement conseillé de prendre une assurance complémentaire pour les risques d'accident en entreprise.

Trouver un stage : quelques pistes

Les entreprises françaises en Slovaquie :
www.tresor.economie.gouv.fr/se/slovaquie
www.ubifrance.fr

La Chambre de commerce franco-slovaque :
www.fsok.sk
www.ccife.org/slovaquie

Liens utiles

http://web.saaic.sk/lp/sk/doc/rozne/student_guide.pdf

Le stage en Slovénie

Noms et cadre légal du stage

PrilavniŠtovo (internship/traineeship), Delovna praska (work placement)

Si le stage s'inscrit dans le cadre d'une formation professionnelle :

Il est prévu légalement dans le cadre des conventions collectives, la signature de contrats de travail en tant que stagiaire, pour effectuer un premier emploi en lien avec sa qualification professionnelle. La durée maximale d'un stage est fixée à un an (sauf stipulation contraire par la loi). Le stage peut être prolongé de six mois au plus, si le stagiaire travaille à temps partiel ; il peut être réduit de moitié de la période initialement fixée sur proposition du tuteur. La durée du stage, le programme, le nom du tuteur de l'entreprise, le suivi du stage ainsi que son évaluation sont précisés dans le contrat.

Si le stage est volontaire :

Les informations concernant la durée, le temps de travail, les conditions de travail et de sécurité, l'assurance maladie et responsabilité en cas d'accident doivent figurer dans un contrat écrit et signé par l'employeur et le stagiaire.

Le travail effectué dans le cadre d'un stage donne droit à une rémunération d'un montant de 70% du salaire de base ; cela est inscrit dans le contrat signé par l'employeur et le stagiaire.

Protection sociale

Si vous êtes étudiant français vous gardez votre protection sociale étudiante pendant votre stage, il est nécessaire de vous munir de votre carte européenne d'assuré social (www.ameli.fr). Il est vivement conseillé de prendre une assurance complémentaire pour les risques d'accident en entreprise.

Toutes les informations concernant la protection sociale du stagiaire sont inscrites dans le contrat signé par l'employeur et le stagiaire. L'employeur est tenu d'inscrire le stagiaire pour la prévoyance obligatoire (santé, invalidité, assurance chômage...) dans les 8 jours qui suivent la signature du contrat.

Conseils

Comme pour la recherche d'emploi, la recherche de lieu de stage est longue et nécessite du temps et de multiplier les demandes. Consulter les annuaires des entreprises, en particulier les entreprises françaises et internationales implantées dans le pays.



euro|guidance

France

Les offres de stage et d'emploi sont publiées par le service de l'emploi slovène et le site slovène du portail Eures, ainsi que dans les journaux quotidiens (Delo, Dnevnik, Večer, novice Primorske, verre Gorenjski, verre Dolenjski) ainsi qu'à travers les radios et télévisions.

Les étudiants peuvent aussi s'adresser aux agences d'emploi temporaire pour étudiant.

Si vous souhaitez postuler pour les offres d'emploi ou de stage, envoyer un CV concis et structuré ainsi qu'une lettre de candidature. Si vous ne maîtrisez pas la langue slovène, le CV doit être rédigé en langue anglaise. Il n'y a pas de CV standard, vous pouvez utiliser le CV Europass : www.europass.si

Liens utiles

Le site pour effectuer un stage, un VIE ou un VIA en Slovénie :

www.tresor.economie.gouv.fr/se/slovenie

Le site de l'agence pour l'emploi slovène : www.ess.gov.si

Le portail Eures :

<http://ec.europa.eu/eures/main.jsp?catId=7957&acro=living&lang=fr&parentId=7729&countryId=SI&living>

Chercher dans les journaux slovènes :

www.prim-nov.si

www.czp-vecer.si

www.dnevnik.si

www.delo.si

www.zurnal24.si

Le stage en Suède

Noms du stage dans le pays

Praktikplats, internship

La Suède est un pays anglophone, certes, mais on y parle avant tout le suédois, ce qui peut être un handicap si on est complètement novice dans cette langue.

Protection sociale

Si vous êtes étudiant français vous gardez votre protection sociale étudiante pendant votre stage, il est nécessaire de vous munir de votre carte européenne d'assuré social (www.ameli.fr). Il est vivement conseillé de prendre une assurance complémentaire pour les risques d'accident en entreprise.

Toutes les informations concernant la protection sociale du stagiaire sont inscrites dans le contrat signé par l'employeur et le stagiaire. L'employeur est tenu d'inscrire le stagiaire pour la prévoyance obligatoire (santé, invalidité, assurance chômage...) dans les 8 jours qui suivent la signature du contrat.

Conseils

Des conseils pour la rédaction du CV sur le site Eurograduate :

www.eurograduate.com/planning_overview.asp?eid=1&id=21

Comme dans d'autres pays scandinaves la pratique du stage n'est pas très répandue, au sens où on l'entend en France. Très souvent, les étudiants ont des expériences de travail en entreprise pendant les vacances d'été et c'est rémunéré. Donc pour les étudiants Français, il vaut mieux cibler systématiquement les entreprises françaises implantées dans ce pays. Voir sur : www.uccife.fr

Le site des entreprises suédoises qui travaillent à l'export : www.sed.swedishtrade.se/search

Des exemples de sociétés suédoises qui peuvent éventuellement être contactées par le biais de leurs filiales françaises :

Electrolux : électroménager,
Ericsson : téléphones portables,
H&M : vêtements,
IKEA : meubles,



euro | guidance

France

Volvo : voitures,

Saab : voitures, aviation,

SKF : roulements à billes,

Tetra Pak : agroalimentaire,

Tele2 : opérateur téléphonique,

Wasa : alimentaire.

Liens utiles

Base de données des entreprises adhérentes de la Chambre de commerce française en Suède :

www.ccfs.se

Répertoire d'entreprises suédoises exportatrices et importatrices (en anglais, gratuit) :

www.chambertrade.com

Une agence de recrutement qui peut aussi chercher des stages (en anglais) : www.workingday.com

Pour ceux qui connaissent le suédois :

Le site national de l'emploi : www.arbetsformedlingen.se

Pour toutes les adresses/contacts : www.arbetsformedlingen.se/Globalmeny/Other-languages/Languages/Franska-francais.html

Le site d'Eures (portail de l'emploi en Europe) : <http://europa.eu.int/eures>

Ambassade de France

Mission Économique

Storgatan 11

114 44 Stockholm

Tél. : 00 46 8 667 01 00

Fax : 00 46 8 662 38 80

Chambre de Commerce française en Suède

Styrmansgatan 43

114 54 Stockholm

Tél. : 00 46 8 662 06 26

Fax : 00 46 8 662 74 57

info@ccfs.se

Le stage en Suisse

Noms et cadre légal

Stage – Praktikum - Tirocinio

Il est possible de faire un stage professionnel en Suisse lorsqu'on est en formation professionnelle, étudiant ou jeune diplômé.

Le stage se déroule sous contrat de travail suisse et il doit être indemnisé. Les autorités cantonales vérifieront que l'indemnisation versée ne soit pas inférieure à un salaire de base. L'employeur cotise pour le risque accidents du travail.

Protection sociale

La coordination européenne des systèmes de sécurité sociale s'applique en Suisse, ce qui signifie qu'un ressortissant européen peut bénéficier des prestations de sécurité sociale suisse sur présentation de sa carte européenne d'assurance-maladie (www.ameli.fr). Il est vivement conseillé de prendre une assurance complémentaire pour les risques d'accident en entreprise.

La détention d'une carte européenne d'assurance-maladie permet d'être exempté de la cotisation obligatoire du salarié à une caisse maladie.

Conseils

Des conseils pour rédiger un CV et une lettre de candidature sur les sites :

www.espace-emploi.ch/jobsuche/bewerbungstipps

www.orientation.ch/dyn/10702.aspx

www.orientation.ch/dyn/10693.aspx

Informations et recherche de stages

Pour les mobilités institutionnelles dans le cadre des programmes Leonardo da Vinci et Erasmus :

www.s-o-l.ch

Pour les étudiants : www.ch-go.ch

Chambre de commerce Franco-Suisse pour le commerce et l'industrie : www.cfsci.ch

Voir la rubrique VIE, Stages sur le site : www.tresor.economie.gouv.fr/se/suisse

Programme Eurodyssee, si votre région d'origine fait partie de ce réseau : www.eurodyssee.eu



Association qui met en relation les entreprises et les étudiants des Hautes Ecoles Suisses : www.b2s.ch

Liens utiles

Le portail Eures suisse : www.eures.ch

Un portail pour les emplois et les stages en Suisse : www.optioncarriere.ch/emploi-stage.html

www.suisse.enligne-ch.com/annonces_os.php

www.jobcenter.info/praktikum-schweiz.html

www.praktikum-schweiz.ch

Des journaux :

www.letemps.ch/economie_finance/carrieres

<http://annonces.tdg.ch/category/emploi/emploi>

www.bernerzeitung.ch

<http://bazonline.ch>

Le stage en dehors de l'UE : les USA, le Canada, l'Australie

Stage, internship, work experience, training period....

Pour ces pays il est nécessaire d'obtenir un visa de séjour spécifique pour faire un stage, ces démarches prennent du temps, il est plus facile de passer par des programmes institutionnels internationaux structurés et agréés.

Le programme « Vacances travail » ou Working Holiday Visa recouvre un ensemble de visas temporaires permettant à leurs détenteurs de voyager dans des pays étrangers tout en y travaillant, étudiant ou faisant des stages, dans des conditions bien spécifiques. Ce visa est possible pour des séjours temporaires aux USA, Canada et Australie (entre autres). Il est nécessaire d'être en France pour le solliciter auprès des différentes ambassades à Paris.

1. Le stage aux USA

Il est nécessaire d'avoir un visa temporaire de la catégorie J pour effectuer un stage professionnel ou un job d'été aux USA.

Il est nécessaire de passer par un organisme agréé par le département d'Etat américain. Une liste d'organismes participant au programme J-1 (Exchange visitor program) est consultable sur le site de l'ambassade des USA à Paris : les services sont payants.

La durée maximum d'un stage pour un « *Trainee* » (diplômé de l'enseignement supérieur + 1 an d'expérience professionnelle au moins) est de 18 mois, la durée d'un stage pour un « *Intern* » (Etudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur dans son pays) est au maximum de 12 mois.

<http://french.france.usembassy.gov/niv-echanges-formations.html>

Un site américain pour s'informer sur les échanges institutionnels :

<http://exchanges.state.gov/index.html>

Rémunération

Les entreprises peuvent décider ou non de vous indemniser. A vous de négocier ! Une fois votre convention de stage (ou contrat de travail) signée, vous pourrez négocier la prise en charge d'une partie de vos frais (transports, logement). Il est nécessaire d'avoir un très bon niveau d'anglais pour faire un stage aux USA, celui-ci sera vérifié par l'organisme intermédiaire.

Conseils

Vérifiez que vous serez couvert un minimum par une assurance lorsque vous serez aux USA. Les frais médicaux y sont extrêmement élevés. Renseignez-vous auprès de votre employeur. Avant de partir, passez chez votre dentiste, votre ophtalmo, etc... Les soins dentaires par exemple sont rarement couverts par les assurances "minimalistes", et eux aussi sont très chers.

Les profils les plus recherchés concernent les techniciens et les ingénieurs puis, dans une moindre mesure, les étudiants en commerce. Un des critères de sélection le plus important sera votre niveau d'anglais ! On ne vous demande pas d'être bilingue, mais de comprendre et de savoir vous faire comprendre. N'espérez donc pas partir aux Etats-Unis et apprendre l'anglais sur le tas !

Organismes proposant des recherches de stages, exemples

www.europusa.com/trouver-un-stage-ou-un-job-dete-aux-etats-unis

www.parenthese-paris.com/etudiant/stages-a-l-etranger



 euro | guidance
France
www.stageusa.fr

Liens utiles

www.uscis.gov/portal/site/uscis

www.aipt.org/

<http://france.usembassy.gov/visas.html>

Pensez à consulter les annuaires professionnels ou à vous adresser aux filières françaises de compagnies américaines.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter l'Association française et internationale pour les stages techniques à l'étranger – AFSTE - aux Etats-Unis : 10400 Little Patuxent Parkway, Suite 250 Columbia Maryland

USA 21044-3519

Tél. : (00 1) (410) 997 2200

Mail : aipt@aipt.org

La Commission franco-américaine, donne des informations sur les stages et cite des organismes pour chercher un emploi ou un stage aux USA :

www.fulbright-france.org/gene/main.php?uni=3&base=28#payant

Pour un VIE, VIA ou stage dans une entreprise française : www.tresor.economie.gouv.fr/se/etatsunis

www.eaccfrance.eu, information sur le stage

Chambre de commerce américaine à Paris : <http://amchamfrance.org/>

2. Le stage au Canada

Le stage, rémunéré ou non, est considéré comme un emploi, un permis de travail temporaire est donc requis. Pour faciliter vos démarches, vous pouvez consulter l'Office Franco-Québécois pour la jeunesse, l'Association France-Québec, ou vous adresser à des organismes de séjours linguistiques.

Sachez que le Canada ne rigole pas avec les papiers administratifs, vous devrez donc mettre à contribution votre employeur, en lui demandant de rédiger, préciser et signer la convention de stage en indiquant la durée et les conditions du stage. Pour trouver un stage, vous pouvez directement démarcher les entreprises canadiennes via les annuaires d'entreprises de la Chambre de commerce franco-canadienne.

Couverture sociale pour les stages

Si vous êtes étudiant et que le stage s'inscrit dans une convention de stage tripartite, vos soins médicaux seront pris en charge selon les mêmes conditions que ceux des Québécois (accord entre la France et le Québec pour la couverture santé des étudiants) : www.ameli.fr

Dans les autres cas, il est nécessaire de négocier avec l'employeur et de l'inscrire dans le contrat de travail.

Il est conseillé de prendre une assurance privée couvrant les risques de maladie et d'accidents pendant le séjour au Canada.

Liens utiles

Association France-Québec : www.francequebec.fr

Des informations sur le marché de l'emploi, les modalités administratives d'immigration, les études, la vie quotidienne... : www.immigrer.com

Des informations sur les stages :

www.immigrer.com/page/Travailler_Trouver_un_emploi_Les_ouils_Stages_offres_aide_et_autres.htm

Office Franco-Québécois : www.ofqj.org

Pour un VIE, VIA ou stage dans une entreprise française : www.tresor.economie.gouv.fr/se/canada

Chambre de commerce France-Canada : www.cfc-france-canada.com

3. Le stage en Australie

La pratique du stage n'existe quasiment pas en Australie, même pour les formations professionnelles. La recherche d'entreprises d'accueil sera difficile et nécessite de bien préciser ce que l'on cherche.

Internship (de 2 à 6 mois parfois rémunérés),

Work Experience, stage d'observation non rémunéré (2-4 semaines),

Training Period (sorte de période d'essai de 6 à 12 mois avant de signer un contrat de travail avec l'entreprise).

Il faut obtenir le visa « Occupational trainee » auprès de l'ambassade d'Australie avant de partir. Dans la majorité des cas le stage n'est pas rémunéré.

Le visa voyage travail/Working Holiday Visa permet aussi d'effectuer un stage : il faut avoir entre 18 et 30 ans. Ce visa permet de rester en Australie pendant une année tout en travaillant, étudiant ou effectuant un stage. Il se demande en France et permet de rester pendant 6 mois maximum chez le même employeur.

Il est conseillé de prendre une assurance maladie privée pour toute la durée du séjour en Australie.

Liens utiles

www.boomerangaustralia.com/fr

Informations sur le Working Holiday Visa : www.immi.gov.au/visitors/working-holiday

www.australiemag.com : propose un service de recherche de stage

Des organismes privés proposent leurs services pour la recherche de stages professionnels, par exemple : www.sydneyinternships.com.au/internships/index.php

Pour un VIE, VIA ou stage dans une entreprise française : www.tresor.economie.gouv.fr/se/australie

Chambre de commerce et d'industrie franco-australienne : www.facci.com.au